

Programme AADL 3  
Premières livraisons avant fin 2026  
PAGE 5



Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, a annoncé que près de 950 000 souscripteurs au programme de logements location-vente AADL 3 ont déjà réglé la première tranche, confirmant une avancée significative dans la mise en œuvre de ce dispositif.

L'ÉCHO DES RÉSEAUX SOCIAUX  
Eau rouge, drapeau rouge  
PAGE 15



CRÉSUS QUOTIDIEN  
www.cresus.dz In medio stat virtus

PÉTROLE  
L'OPEP+ s'accorde sur sa 3e hausse de la production  
PAGE 6



Élargissement des prérogatives du guichet unique  
Réduction des délais d'investissement  
PAGE 7



Affaire Belhassini Yacoub  
**LE POURVOI REJETÉ**  
PAGE 9

CR Belouizdad  
Madar Holding secoue la gouvernance  
PAGE 13



PAS DE BASES MILITAIRES ÉTRANGÈRES EN ALGÉRIE  
**UNE SOUVERAINETÉ SANS COMPROMIS**  
PAGES 2 et 3



Dans un monde marqué par des recompositions géopolitiques, les pressions des puissances et la multiplication des zones d'influence, l'Algérie revendique une posture claire : celle d'un État qui refuse les logiques de dépendance sécuritaire.

- Processus électoral et libertés publiques : Le Président met en garde contre toute dérive
- Crise au Mali : La main tendue de Tebboune
- Economie nationale : S'affranchir des hydrocarbures

Algérie-Afrique  
**Une dynamique de coopération renforcée**  
PAGE 4

## PROCESSUS ÉLECTORAL ET LIBERTÉS PUBLIQUES

## Tebboune met en garde contre toute dérive

**À l'approche des législatives du 2 juillet, le président de la République a tenu à rassurer. Affirmant que toutes les conditions sont réunies pour garantir l'intégrité du processus électoral, le chef de l'Etat a réitéré son attachement à la liberté d'expression dans le respect des lois de la République.**

**S'**exprimant lors de sa rencontre périodique avec les représentants de médias nationaux, diffusée samedi soir sur les chaînes de télévision et les radios, le Président a déclaré que la création de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie) s'inscrit dans une volonté claire d'écarter toute suspicion de fraude. «Toute préoccupation liée à un éventuel chevauchement entre les prérogatives de l'administration et celles de l'Anie relève du domaine juridique», a-t-il précisé, assurant que «le terme de fraude électorale ne fait plus partie du vocabulaire politique des Algériens» depuis son accession à la magistrature suprême. Le Président a également indiqué que l'État poursuit ses efforts pour encadrer le processus électoral, tout en reconnaissant l'existence de certaines lacunes. «L'Etat poursuit ses efforts pour encadrer le processus électoral, comme en témoignent la loi relative au régime électoral et la Constitution, quand bien même certaines lacunes existent», a-t-il soutenu. Il a évoqué, dans ce cadre, la possibilité de recourir aux collectivités locales, telles que les communes et les wilayas, pour l'organisation matérielle des élections, sans interférer dans leur encadrement juridique.

**NUL N'EST AU-DESSUS DE LA LOI**  
Affichant une ligne ferme, Abdelmadjid Tebboune a averti que «toute tentative de porter atteinte à l'intégrité des élections



se heurtera à la loi», insistant sur la volonté de bâtir «un État inébranlable, fondé sur des bases solides». Concernant les informations faisant état d'achat de cartes d'adhésion au sein de partis politiques, Tebboune a été catégorique : toute personne impliquée s'exposera à des poursuites judiciaires pouvant aller jusqu'à la suspension, la révocation ou la levée de l'immunité via la Cour constitutionnelle. «Nul n'est au-dessus de la loi», a-t-il martelé. S'agissant de la participation des femmes à la vie politique, le président de la République a indiqué que «l'accès des femmes au champ politique doit reposer sur leurs idées et leurs capa-

cités à développer la société», estimant que «l'instauration de quotas pour la représentation féminine pourrait être contreproductive».

## LIBERTÉ D'EXPRESSION ET RESPECT DE LA LOI

Sur un autre volet, le chef de l'État a réaffirmé que la liberté d'expression est pleinement garantie en Algérie, à condition qu'elle s'exerce dans le respect de la loi, de l'unité nationale et des valeurs de la société. Il a mis en garde contre toute manipulation visant à semer la division, soulignant que les idées exprimées doivent être celles de leurs auteurs et non

dictées par des parties cherchant à déstabiliser le pays. Rappelant son serment constitutionnel, il a insisté sur sa détermination à défendre l'unité nationale et les composantes de l'identité algérienne. Il a précisé que l'intervention de la justice dans les affaires liées à l'expression d'opinion reste «rare», mais que toute dérive, notamment l'injure et la diffamation, sera sanctionnée. Le Président a assuré que l'Algérie ne replongera pas dans la période d'avant-2019. Après avoir rappelé que les lois de la République «interdisent la réouverture des dossiers du passé douloureux», le président de la République a réaffirmé que «le chaos ayant prévalu avant l'année 2019 ne se reproduira plus», soulignant, à cet égard, que «les relais de la cinquième colonne qui se croyaient protégés par des parties étrangères qui les utilisent ont fini par réaliser qu'ils avaient tort et qu'aucune partie ne pourrait les protéger». Enfin, Abdelmadjid Tebboune a dénoncé ce qu'il considère un double discours de certains pays occidentaux, s'interrogeant sur leurs critiques à l'égard de l'Algérie. «Comment des pays occidentaux peuvent-ils prétendre qu'il y a des restrictions en Algérie, en se posant en modèles de démocratie, et infliger des peines d'emprisonnement à l'encontre de toute personne qui exprime sa sympathie envers la cause palestinienne sur les réseaux sociaux?», s'est interrogé le président de la République.

Synthèse S. Mekla

## ECONOMIE NATIONALE

## S'affranchir des hydrocarbures

La compétitivité de plusieurs filières industrielles a donné une forte impulsion aux exportations hors hydrocarbures.

La construction d'une économie affranchie de la dépendance aux hydrocarbures, longtemps restée au stade de slogan, est désormais une réalité en cours de consolidation. Lors de son entrevue périodique avec des représentants de la presse nationale, diffusée samedi soir sur les chaînes de Télévision et de Radio nationales, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a souligné l'importance des indicateurs de développement positifs enregistrés par l'économie nationale, d'où la nécessité de poursuivre cette dynamique à travers la diversification de l'économie et le renforcement des exportations hors hydrocarbures, d'autant que, selon lui, l'Algérie est devenue «compétitive» dans plusieurs domaines. Plusieurs filières industrielles, telles que les équipements électroménagers, la sidérurgie et l'industrie agroalimentaire, connaissent une demande croissante sur les marchés extérieurs, a relevé le président de la République. Il a fait remarquer qu'«il y a quelques années, l'Algérie importait de l'acier d'armature, mais qu'aujourd'hui, elle l'exporte», soulignant ainsi la tendance au développement de nouvelles unités industrielles. Il a, également, indiqué que les produits alimentaires algériens sont désormais demandés dans plusieurs pays alors qu'auparavant, on en importait. Il a ajouté dans ce contexte que l'usine Fiat Algérie atteindra un taux d'intégration allant jusqu'à 40%, avec



l'accent mis sur l'exportation. Le chef de l'État a rappelé l'importance des enjeux, faisant savoir que les exportations ont dépassé les 8, voire 9 milliards de dollars. «Il faut que ça monte crescendo pour atteindre, comme le Crea s'est engagé à le faire, les 30 milliards en 2029-2030 », estimant que ces objectifs permettront de placer les équilibres financiers de l'État dans une situation «confortable».

## FIN DE L'EXPORT BRUT

Abdelmadjid Tebboune a insisté sur la nécessité d'opérer une transformation structurelle du modèle de croissance. L'un des principes fondamentaux adoptés dans ce processus est de ne pas exporter les matières premières minières à l'état brut, mais de les transformer localement, qu'il s'agisse du phosphate, du fer, du zinc ou des produits agricoles, afin de créer de la riches-

se et de renforcer le tissu industriel national, a précisé le président de la République. Evoquant les grands projets, notamment celui de Bled El Hadba, devant générer des emplois et contribuer à la valorisation du phosphate à travers la production d'engrais et de leurs dérivés, le président de la République a souligné que le véritable développement repose sur la création de richesse et d'emplois hors hydrocarbures. Tebboune a, en outre, fait état de l'existence d'autres gisements miniers, en sus de ceux actuellement exploités, lesquels seront mis en valeur «au moment opportun», permettant ainsi à l'Algérie de devenir «un pays créateur d'emplois hors hydrocarbures».

## TRANSPARENCE FINANCIÈRE

L'Algérie n'est plus dans le «viseur» du Groupe d'action financière (Gafi) et sa sortie de la «zone grise» est imminente. Selon le Président, les réformes engagées par l'État dans le domaine financier ont été saluées par le Groupe d'action financière (Gafi), qui «s'est dit satisfait des progrès réalisés par l'Algérie », avec la perspective d'une sortie du pays de la liste grise après la finalisation des procédures nécessaires. Cette reconnaissance internationale est cruciale : elle devrait fluidifier les relations de l'Algé-

rie avec les institutions financières mondiales et renforcer la crédibilité de l'économie nationale. Le Président a, par ailleurs, insisté sur la nécessité de la bancarisation. Le paiement en espèces constitue une source d'introduction de fausse monnaie, a-t-il mis en garde, ajoutant que la thésaurisation hors circuit bancaire empêche la détection de billets falsifiés.

## LE CARACTÈRE SOCIAL DE L'ÉTAT RÉAFFIRMÉ

Sur le volet social, le Président a réaffirmé son engagement en matière de pouvoir d'achat. Il a annoncé l'objectif d'atteindre une hausse totale des salaires de 100% avant la fin de l'année 2027. «Je me suis engagé qu'à la fin 2027, j'arriverai à 100 % d'augmentation», a-t-il déclaré. Le Président a précisé que cette hausse doit être «réelle» et annonce que le taux d'augmentation atteint d'ores et déjà 47% à ce jour. L'objectif fixé est donc de doubler cet effort d'ici à la fin 2027. Le Président a rappelé qu'en moins d'une année, il y a eu des augmentations du Smig et des retraites, ajoutant que l'Algérie est le seul pays du Bassin méditerranéen à l'avoir fait. Le Président a expliqué que la politique économique actuelle, notamment à travers l'accélération des investissements et le développement des infrastructures, sert un objectif global de justice sociale. «Tout ce qui se fait aujourd'hui, c'est pour pouvoir redistribuer le revenu national d'une manière juste», a conclu le Président.

S. Smati

## PAS DE BASES MILITAIRES ÉTRANGÈRES EN ALGÉRIE

# Une souveraineté sans compromis

*Dans un monde marqué par des recompositions géopolitiques, les pressions des puissances et la multiplication des zones d'influence, l'Algérie revendique une posture claire : celle d'un État qui refuse les logiques de dépendance sécuritaire.*

L'Algérie réaffirme, sans ambiguïté ni détour, un principe non négociable : aucune base militaire étrangère ne sera tolérée sur son territoire. Une position de principe qui s'inscrit dans une continuité historique et politique et qui traduit une volonté constante de préservation d'une souveraineté pleine, entière et inaliénable. Dans une déclaration solennelle lors de son entrevue périodique avec la presse nationale, le président Abdelmadjid Tebboune a rappelé, avec fermeté, les fondements de la politique étrangère algérienne :

«L'Algérie est un pays qui n'acceptera jamais l'installation d'une base militaire étrangère sur son territoire. Et c'est précisément ce qui fait sa crédibilité.»

Cette position ne relève pas d'un simple choix diplomatique conjoncturel. Elle incarne une doctrine d'État, forgée par l'histoire et consolidée par l'expérience. Elle va au-delà d'une simple posture diplomatique : elle reflète la détermination de l'Algérie à protéger son indépendance et sa souveraineté face aux puissances étrangères. Depuis son indépendance, l'Algérie a fait de la souveraineté nationale un pilier intangible de son identité politique, refusant toute forme de tutelle, d'influence militaire directe ou de présence étrangère permanente.

Le président Tebboune a insisté sur le fait que l'Algérie ne tolérera jamais la présence de bases militaires étrangères sur son territoire, une posture qui s'inscrit dans la tradition du pays de neutralité militaire depuis son indépendance. Ce principe constitue une partie intégrante de l'engagement de l'Algérie à défendre son indépendance, tant sur les plans politique que militaire.



### UN PRINCIPE FONDATEUR

Depuis son indépendance, l'Algérie a fait de la souveraineté nationale un pilier intangible de son identité politique, refusant toute forme de tutelle, d'influence militaire directe ou de présence étrangère permanente. En se positionnant de manière aussi catégorique, l'Algérie réaffirme son attachement aux principes de souveraineté et d'intégrité territoriale et se place à l'avant-garde des nations qui cherchent à préserver leur autonomie face à toute forme de domination étrangère. Pour le président Tebboune, cette ligne de conduite témoigne de la solidité et de la crédibilité de la politique algérienne à l'échelle mondiale et traduit l'engagement du pays à rester fidèle à ses valeurs fondatrices issues de la Révolution de 1954. Une Révolution qui, non seulement, a libéré un territoire, mais a également instauré une culture politique fondée sur le refus de la domination et la défense intransigeante de l'indépendance.

### LA DOCTRINE DU NON-ALIGNEMENT

La déclaration du chef de l'État précise que l'Algérie reste fidèle à sa doctrine de non-alignement et continue de défendre les principes de non-ingérence et de respect des souverainetés nationales. Dans ce cadre, l'Algérie entend maintenir sa solidarité avec les peuples qui luttent pour leur indépendance et leur liberté. En affirmant le principe de non-ingérence dans ses affaires internes, l'Algérie se positionne comme un acteur régional majeur, souverain et maître de ses choix. Afin de garantir le respect de sa souveraineté, l'Algérie a renforcé ses principes constitutionnels. En effet, la révision constitutionnelle du 26 mars 2026 (loi n° 26-04), et plus précisément l'article 91-2, stipule que l'envoi d'unités de l'Armée nationale populaire (ANP) à l'extérieur du pays ne peut être effectué qu'après l'approbation à la majorité des deux tiers des membres des deux chambres du Parle-

ment. Ce principe marque une distinction nette avec d'autres pays de la région, comme le Maroc, qui aurait récemment autorisé l'implantation de bases militaires étrangères, y compris celles de l'entité sioniste. Cette décision a suscité de vives inquiétudes quant à la souveraineté régionale et à la stabilité du Maghreb.

La souveraineté de l'Algérie n'est pas seulement un principe juridique : elle est également une source de force qui lui permet de naviguer sereinement dans un monde globalisé, où les pressions des grandes puissances ne cessent d'augmenter. Ce rejet des diktats extérieurs se manifeste également par un soutien constant à la justice internationale, à la défense des droits des peuples et à l'accompagnement des mouvements de libération luttant contre la colonisation, l'ingérence et la domination.

### UN ACTEUR RÉGIONAL MAJEUR

Dans un monde marqué par des recompositions géopolitiques, les pressions des puissances et la multiplication des zones d'influence, l'Algérie revendique une posture claire : celle d'un État qui refuse les logiques de dépendance sécuritaire. Ce choix n'est pas un repli, mais une affirmation de souveraineté, de stabilité et de continuité.

Par cette constance, l'Algérie entend consolider sa place en tant qu'acteur régional majeur, porteur d'une vision fondée sur la dignité des peuples, la justice internationale et le respect des souverainetés. Dans un environnement international en mutation, elle se présente comme une voix indépendante, parfois à contre-courant, mais résolument fidèle à ses principes fondateurs.

Assia M.

## CRISE AU MALI

# La main tendue de Tebboune

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé la disponibilité permanente et constante de l'Algérie à contribuer aux efforts visant à résoudre la crise au Mali, tout en soulignant la position ferme de l'Algérie rejetant toute ingérence dans les affaires intérieures de ce pays ou de tout autre État. Le chef de l'État a, en effet, appelé les autorités maliennes à engager un dialogue avec leur peuple, avertissant d'une aggravation de la situation avec l'intensification des attaques du Front de libération de l'Azawad et du Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans contre le Conseil militaire au pouvoir. Lors de sa rencontre avec des représentants de la presse nationale, le chef de l'État a exprimé ses regrets face à la situation au Mali, tout en soulignant les liens fraternels entre l'Algérie et ce pays. «Nous sommes désolés de ce qui se passe au Mali. Ce n'était pas une prophétie, mais on savait que les choses allaient se gâter, car le Mali est entré dans une phase qui ne pouvait mener qu'à la déstabilisation», a déclaré le président Tebboune. Un dossier que l'Algérie suit avec une attention particulière en raison de son lien direct avec la sécurité et la stabilité dans la région du Sahel.

### REFUS DE L'INGÉRENCE ET RAPPEL DES ACCORDS D'ALGER

Le Président a assuré que «la voie de la raison, c'est de discuter avec son peuple, d'essayer, même si la prise de pouvoir n'est pas constitutionnelle, de la constituer», tout en insistant sur le fait



que l'Algérie «ne s'est jamais immiscée et ne s'immiscera jamais dans les affaires intérieures du Mali ou d'autres pays», précisant que les accords d'Alger de 2015 sont un fait malien et non un fait algérien. Il a réitéré que les solutions militaires ne constituent pas une issue à la crise, soulignant que les Maliens sont capables de surmonter les défis actuels.

«Certains veulent faire passer cela pour une immixtion de l'Algérie dans les affaires intérieures du Mali. Non. Les accords ont fait suite à ce qui s'est passé auparavant. Chaque fois qu'il y a un changement de direction au Mali, il y a une tentative de régler le problème par la force. Or, la force ne règle pas les problèmes», a-t-il affirmé.



### DES RELATIONS BILATÉRALES À PRÉSERVER

Dans son analyse, le chef de l'État distingue, toutefois, les responsables au pouvoir. Le général Assimi Goïta n'aurait, a-t-il indiqué, jamais personnellement insulté l'Algérie. Les tensions bilatérales seraient plutôt imputables à certains membres de son gouvernement, dont les prises de position hostiles auraient contribué à dégrader des relations déjà fragilisées. Persuadé que les Maliens sont capables de dépasser cette situation, le chef de l'État a estimé que «les Maliens finissent toujours par revenir au dialogue, avec l'aide de l'Algérie, notamment». «Nous n'allons pas

déménager, le Mali ne va pas déménager. Et l'extrémisme n'a jamais été payant», a-t-il ajouté, mettant en avant les liens de longue date qui existent entre les deux pays.

### UNE MAIN TENDUE ÉLARGIE À L'AFRIQUE

Abdelmadjid Tebboune a réitéré la disponibilité de l'Algérie à apporter son aide si elle était sollicitée, comme elle l'a toujours fait depuis 1962.

«Je n'impose rien à personne, mais si on a besoin de moi, je suis là», a-t-il déclaré. Il a également évoqué le cas du Niger, estimant que ce qui a été accompli constitue un exemple pour l'Afrique. «Ce que nous avons fait avec d'autres pays africains frères, dont le Niger, est un exemple pour toute l'Afrique. Nous sommes de plus en plus Africains», a-t-il poursuivi. Cette vision implique le développement de la coopération avec les pays africains dans différents domaines, a-t-il souligné. Le chef de l'État a ajouté que l'Algérie aidera également le Burkina Faso et le Tchad. Il a d'ailleurs profité de l'occasion pour remercier son homologue tchadien pour sa visite et s'est engagé à «tenir nos promesses». S'agissant du Burkina Faso, il a indiqué que l'Agence nationale de développement se rendra dans ce pays afin d'étudier les projets possibles. Il a également évoqué la réalisation de forages équipés de pompes alimentées par l'énergie solaire au profit des secteurs agricole et de l'élevage.

Smail Rouha

## ALGÉRIE-AFRIQUE

# Une dynamique de coopération renforcée

**Dans le cadre de sa diplomatie économique africaine, l'Algérie accélère la mise en œuvre de partenariats structurants avec le Niger et le Tchad, axés sur l'énergie, les infrastructures et l'industrie, avec pour objectif de renforcer l'intégration régionale et les échanges Sud-Sud.**

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, une réunion du Conseil des ministres au cours de laquelle plusieurs dossiers majeurs ont été abordés. Parmi les points clés, figurent le suivi des accords de coopération bilatérale avec le Niger et le Tchad et la stratégie nationale de prévention et de lutte contre le cancer, en vue des perspectives 2035.

## PARTENARIAT RENFORCÉ

En ce qui concerne le partenariat avec le Niger, Tebboune a mis l'accent sur la nécessité de diversifier les domaines de coopération, notamment dans les secteurs prioritaires. Il a souligné l'importance de finaliser, dans les trois prochains mois, la construction de la station de production d'énergie, qu'il a qualifiée de «réalisation historique». Cette station, selon le président de la République, représente un symbole fort de l'engagement de l'Algérie pour renforcer ses relations avec le Niger, en particulier dans les domaines de l'énergie, de l'exploration et de l'exploitation pétrolière. Abdelmadjid Tebboune a également appelé à intensifier les visites ministérielles et à créer de nouveaux canaux de communication pour assurer la bonne exécution des engagements pris. Un partenariat médiatique entre les deux pays devrait également voir le jour pour accompagner et promouvoir ces projets bilatéraux et renforcer les liens entre les deux nations.

Concernant le Tchad, le chef de l'État a ordonné le renforcement de la coopéra-



tion dans plusieurs secteurs économiques stratégiques, notamment l'énergie, la production d'électricité et l'exploitation pétrolière. Il a également mis l'accent sur l'accélération de la création d'une cimenterie à grande capacité de production et a demandé la réalisation rapide de deux sections de la route transsaharienne par des entreprises algériennes. Cette infrastructure stratégique contribuera à renforcer les échanges commerciaux et économiques entre l'Algérie et le Tchad.

## LUTTE CONTRE LE CANCER : UN HÔPITAL SPÉCIALISÉ POUR CHAQUE WILAYA

Sur le plan sanitaire, le Président a évoqué la stratégie nationale de pré-

vention et de lutte contre le cancer, insistant sur une approche globale axée sur la prévention, le dépistage précoce et le traitement efficace. Tebboune a demandé à ce que des hôpitaux spécialisés dans le traitement du cancer soient construits dans chaque wilaya. Un dispositif de supervision et de suivi de la distribution des médicaments contre le cancer a également été mis en place, afin d'optimiser les ressources disponibles. En outre, la création de laboratoires de contrôle pour les marchandises entrant en Algérie par les ports et aéroports a été confiée aux ministères du Commerce et de la Santé. Cette mesure vise à garantir la qualité des produits et à renforcer la lutte contre les produits illicites. Le

Président a insisté sur la coordination entre les différents ministères pour assurer le succès de cette stratégie à long terme.

D'autre part, le chef de l'État a tenu à saluer le personnel de la santé pour la gestion efficace du transfert des blessés de l'accident de bus survenu en Tunisie, soulignant la coopération exemplaire entre les autorités sanitaires algériennes et tunisiennes.

## TRANSPORT PUBLIC : PLUS DE BUS DE PLUS DE 25 ANS

Le Président a également donné des instructions pour le renouvellement de la flotte de transport public. Tous les bus âgés de plus de 25 ans devront être retirés de la circulation dans un délai de trois mois. Cette mesure vise à améliorer la qualité du service de transport public et à assurer un meilleur confort pour les citoyens.

Enfin, il a exprimé sa gratitude envers le Premier ministre pour ses efforts dans la récupération des fonds détournés et leur réintégration dans l'économie nationale. Il a particulièrement salué les résultats obtenus dans les wilayas de Tissemsilt et Batna, où des fonds ont été récupérés dans le secteur de l'industrie automobile. Le chef de l'État a réaffirmé l'engagement de l'État à poursuivre la lutte contre la corruption, indiquant que ces efforts sont essentiels pour renforcer l'économie nationale et garantir la transparence dans la gestion des fonds publics.

A. M.

## DIPLOMATIE

# L'État à l'écoute de la diaspora algérienne en Russie

Le secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaib, a présidé hier une rencontre par visioconférence avec plusieurs membres de la communauté algérienne résidant à Saint-Petersbourg, en Russie, en présence de l'ambassadeur d'Algérie à Moscou, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Cette rencontre a coïncidé avec la série de permanences consulaires itinérantes organisées par l'ambassade d'Algérie à Moscou au profit des membres de la communauté algérienne dans plusieurs villes russes, particulièrement celles qui comptent une forte présence de ressortissants algériens. Ces permanences ont pour objectif de rapprocher les services consulaires des citoyens algériens vivant en Russie, en leur offrant des services directs et efficaces, tout en prenant en compte leurs préoccupations.

Lors de cette rencontre, Chaib a expliqué que l'organisation de telles rencontres régulières illustre la volonté de l'État de renforcer les canaux de communication avec la communauté algérienne à l'étranger.

Il a souligné l'importance de ces échanges afin d'être à l'écoute des préoccupations des ressortissants algériens et d'y répondre de manière adéquate, peu importe leur lieu de résidence. Le secrétaire d'État a précisé que cette initiative fait partie d'une vision plus large visant à rapprocher l'administration du citoyen, en améliorant la qualité des services consulaires, conformément aux orientations des hautes autorités du pays, qui accordent une attention particulière à la communauté nationale à l'étranger.

Chaib a également réaffirmé l'engagement du ministère des Affaires étrangères à moderniser les services consulaires et à simplifier les procédures administratives. Il a indiqué

que ces efforts sont destinés à alléger les contraintes liées aux déplacements des ressortissants algériens et à garantir une prise en charge optimale de leurs préoccupations. Cette simplification vise à rendre les démarches administratives plus fluides et accessibles, facilitant ainsi l'accès des citoyens à leurs droits.

Le secrétaire d'État a enfin salué le rôle important des compétences et des étudiants algériens établis à l'étranger, les incitant à renforcer leur adhésion aux cadres organisationnels et associatifs.

Il a souligné que cette participation est essentielle pour maintenir et consolider les liens avec la patrie et contribuer activement au processus de développement national. Ces efforts d'intégration et d'engagement au sein des structures associatives sont vus comme une manière de renforcer les relations entre les Algériens de la diaspora et leur pays d'origine.

## LE PLAN MATTEI

### Un cadre stratégique pour la coopération algéro-italienne

Le vice-président du Conseil de la nation, Rabah Beghali, a accueilli, hier, Andrea Mascaretti, président du groupe d'amitié parlementaire Italie-Algérie, et sa délégation.

Lors de cette rencontre, Beghali a souligné la solidité des relations historiques entre les deux pays, fondées sur un héritage civilisationnel commun et des positions de solidarité pendant la guerre de Libération nationale. Il a mis en avant un partenariat stratégique basé sur la confiance mutuelle et la volonté politique des présidents Tebboune et Mattarella.

Beghali a également évoqué les opportunités d'investissement en Algérie, notamment dans l'industrie, l'agriculture, les énergies renouvelables et les PME, favorisées par les réformes économiques en cours. Mascaretti a réaffirmé l'engagement de l'Italie à renforcer la coopération bilatérale, en particulier au niveau parlementaire, et les deux parties ont salué le plan Mattei, visant à renforcer la coopération dans les secteurs de l'énergie et du développement durable, tout en consolidant l'intégration économique et la stabilité régionale.

# CRÉSUS

Quotidien national,  
édité par la SARL  
CELIGNE Éd. & Com.

## DIRECTEUR DE PUBLICATION

SAMIR MEHALLA  
celigned@gmail.com  
cresusdz@gmail.com  
Tél. : 044 40 74 96

## DIRECTEUR DE REDACTION

SAID MEKLA

REDACTRICE EN CHEF  
ASSIA MEKHENNEF

## Rédaction/Administration

MAISON DE LA PRESSE  
TAHAR DJAOUT  
1, RUE BACHIR ATTAR  
1<sup>er</sup> MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719  
dp@cresus.dz

Site : www.cresus.dz  
R. C. : 15B 0808682- 09/00

## Impression : EPE/SPA SIMPRAL

20 rue de la liberté Alger  
Tirage : 3000 exemplaires

« Pour votre publicité  
s'adresser à : l'Entreprise  
Nationale de Communication,  
d'Édition et de publicité »

Agence ANEP 01, avenue  
pasteur- Alger

Tél : 020.05.20.91/020.05.10.42

Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45  
020.05.13.77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

## PROGRAMME AADL 3

## Premières livraisons avant fin 2026

**Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, a annoncé que près de 950 000 souscripteurs au programme de logements en location-vente AADL 3 ont déjà réglé la première tranche, confirmant une avancée significative dans la mise en œuvre de ce dispositif.**

**S'**exprimant à l'occasion de l'ouverture de la 28<sup>e</sup> édition du Salon international du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics, Batimatec 2026, le ministre a précisé que les premières livraisons de logements devraient intervenir avant la fin de l'année en cours dans certaines wilayas. «Nous espérons que les logements de la formule AADL 3 seront distribués dans certaines wilayas d'ici à la fin de l'année», a-t-il déclaré.

Il a également indiqué qu'environ 130 000 unités de logement ont déjà été lancées en construction dans le cadre de ce troisième programme AADL. Le processus de paiement se déroule de «manière normale», avec près de 950 000 souscripteurs ayant effectué leur versement de la première tranche via des moyens de paiement électronique via la plateforme AADL de paiement en ligne.

Pour rappel, l'Agence nationale pour l'amélioration et le développement du loge-



ment (AADL) a lancé cette opération en deux phases : une première en décembre dernier, suivie d'une seconde en avril. Le montant de la première tranche a été fixé à 343 000 DA pour les logements de trois pièces et 431 500 DA pour les logements de quatre pièces, à régler en deux étapes. En marge de l'événement, le ministre a souligné que les investissements de l'État dans les infrastructures numériques contribuent à renforcer la souveraineté numérique du secteur de l'habitat. Il a également mis en avant l'ouverture du secteur aux start-up, appelées à proposer des solutions innovantes adaptées aux besoins du marché.

#### UNE PARTICIPATION NATIONALE ET INTERNATIONALE SOUTENUE

Le salon Batimatec 2026 enregistre une large participation d'entreprises nationales, publiques et privées, ainsi que de

sociétés étrangères issues de 15 pays, dont la Chine, la Turquie, l'Italie, l'Espagne et le Portugal. Il accueille également 40 start-up spécialisées dans les activités liées au bâtiment et aux travaux publics. Organisé en partenariat avec la Safex et Batimatec Expo, le Salon se tient au Palais des expositions et propose un programme riche en conférences techniques et scientifiques destinées aux professionnels et aux universitaires. Ces rencontres aborderont plusieurs thématiques, notamment l'innovation dans les matériaux de construction, les défis environnementaux — tels que la réduction des émissions de carbone — ainsi que le financement des projets innovants et le développement de la construction durable. L'événement accueille également la troisième édition du concours Innov Bat, dédié à la promotion de solutions innovantes adaptées aux spécificités du marché algérien et

au soutien des compétences nationales dans le secteur du bâtiment.

#### UNE JEUNESSE ENTREPRENEURIALE EN PLEINE ÉMERGENCE

Cette édition de Batimatec 2026 se distingue également par une présence notable de jeunes entrepreneurs algériens. Selon les organisateurs, l'événement enregistre «une participation remarquable de jeunes Algériens ayant investi le monde de l'industrie des matériaux de construction», en particulier dans les segments de la peinture et de la céramique. Batimatec constitue «une plateforme essentielle pour la promotion du secteur et de l'industrie locale», qui connaît une progression significative. Il souligne également que cette dynamique offre «une opportunité précieuse pour exposer et, à terme, exporter les produits nationaux», dans un contexte marqué par la volonté de renforcer la production locale et de réduire la dépendance aux importations.

#### UN ESPACE DE RÉFLEXION SUR LES DÉFIS DU SECTEUR

Au-delà des expositions et des démonstrations professionnelles, le Salon s'impose comme un véritable forum d'échanges. Un programme dense de conférences techniques réunit professionnels, universitaires et experts autour de thématiques stratégiques pour l'avenir du secteur. Parmi les sujets abordés figurent les normes parasismiques, les risques géologiques, la responsabilité sociale des institutions, ainsi que les avancées en ingénierie et les solutions écologiques pour un développement urbain durable. Ces rencontres sont animées par des comités spécialisés, comprenant notamment des cadres du ministère de l'Habitat.

I. Khermane

## HABITAT ET IMMOBILIER

### Logim Expo du 15 au 19 juillet à Oran

Le Centre des conventions Mohamed-Benahmed d'Oran accueillera la première édition du Salon international de l'habitat et de l'immobilier Logim Expo, qui se tiendra du 15 au 19 juillet prochain, a indiqué, hier, le commissaire de cette manifestation, Mohamed Yacine Khachai. Lors d'une conférence de presse qu'il a animée au siège de la Chambre de commerce et d'industrie de la région d'Oran, Khachai a précisé que plus de 70 exposants algériens sont attendus, parmi lesquels des professionnels de l'immobilier et de l'habitat, des promoteurs immobiliers, des représentants d'entreprises publiques et privées de réalisation, des établissements financiers et des compagnies d'assurance, ainsi que des représentants de certaines ambassades accréditées en Algérie. Cet événement, organisé à l'initiative de l'agence Ultimate Station en partenariat avec Boumedia Publicité, constituera une opportunité pour découvrir les nouveautés du secteur et promouvoir les partenariats. Il permettra également de présenter au public des conceptions et des innovations technologiques pour les habitations modernes, ainsi que des solutions immobilières adaptées aux besoins des demandeurs de logement selon leurs revenus, proposées par des promoteurs immobiliers, des cabinets d'architecture et des professionnels de la décoration, a-t-il indiqué. Ce Salon de cinq jours, organisé sous le slogan «Été, habitat» coïncidant avec la saison estivale, représente une opportunité pour les citoyens et la communauté algérienne établie à l'étranger d'investir



dans le domaine du logement, notamment à travers l'acquisition de logements promotionnels ou l'inscription aux programmes de logement en cours de réalisation dans la ville d'Oran. Plusieurs promoteurs immobiliers proposeront, à cette occasion, des réductions sur les prix des logements réalisés, ainsi que des ventes sur plan, afin d'attirer un grand nombre d'émigrés souhaitant acquérir un logement, a ajouté Khachai. Par ailleurs, des

rencontres B2B entre opérateurs économiques seront également organisées, en plus de conférences destinées aux professionnels du secteur portant notamment sur «l'environnement et les maisons intelligentes», «les technologies modernes dans le domaine de la construction», «l'architecture», «l'aspect esthétique des programmes de logement», ainsi que «l'aménagement urbain et les espaces verts», entre autres.

## PRÉSERVATION DES RESSOURCES HYDRIQUES

### Bouzegza fait le point

Le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza, a effectué, samedi dernier, à Alger, une visite inopinée à plusieurs installations et centres hydrauliques pour s'enquérir du fonctionnement et du degré d'opérationnalité des structures relatives aux services d'alimentation en eau potable (AEP) et d'assainissement, a indiqué un communiqué du ministère. Entamant sa visite à la Direction centrale des grands travaux à Aïn Naâdja, le ministre a insisté sur la nécessité de mobiliser les moyens et les équipements nécessaires, notamment les pièces de rechange, pour parer à d'éventuelles pannes pouvant affecter les installations de pompage, afin d'assurer la continuité du service public au profit des citoyens. Bouzegza a, à cette occasion, mis l'accent sur l'importance d'une intervention rapide pour réparer les pannes et

assurer une opérationnalité permanente des installations. Au niveau de la grande station de pompage de Gué de Constantine, qui alimente une partie importante de la population de la capitale, le ministre s'est enquis de son état suite aux récentes opérations de maintenance qu'elle a subies, soulignant la nécessité d'adopter un programme de maintenance périodique pour l'ensemble des installations afin d'en améliorer le rendement et l'efficacité. Dans le cadre de l'amélioration des prestations fournies aux citoyens, le premier responsable du secteur s'est rendu à l'agence commerciale d'Aïn Naâdja, où il a pris connaissance des différents modes de paiement des factures, notamment le paiement direct ou à distance via les applications électroniques mises à la disposition des clients. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la

mise en œuvre des orientations du président de la République pour la simplification des procédures et la numérisation du service public de l'eau, précise le communiqué. Le ministre de l'Hydraulique a clôturé sa visite à la station d'épuration des eaux usées de Baraki, où il a suivi le fonctionnement de la station et son système de télécontrôle, s'enquérant des différentes étapes du traitement, depuis la réception des eaux usées jusqu'au traitement tertiaire par rayons ultraviolets (UV). A cet égard, Bouzegza a relevé la nécessité d'élargir les domaines de réutilisation des eaux épurées, notamment dans les secteurs agricole, industriel et urbain, à l'instar de l'arrosage des espaces verts et du nettoyage des places publiques, afin de préserver les ressources hydriques potables, en application de la stratégie nationale dans ce domaine.

## PÉTROLE

# L'OPEP+ s'accorde sur sa 3<sup>e</sup> hausse de la production

**Conformément à cet accord, la production de l'Algérie augmentera en juin de 6.000 barils par jour.**

Le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a pris part, hier, par visioconférence, à la réunion de coordination du groupe des sept pays dans le cadre de la Déclaration de coopération de l'OPEP+. Ce groupe réunit l'Algérie, l'Arabie saoudite, l'Irak, le Kazakhstan, le Koweït, le Sultanat d'Oman et la Russie.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du suivi régulier de la conjoncture pétrolière internationale et vise à renforcer la coordination entre ces pays en faveur d'un marché stable et équilibré, en présence du président d'Alnaft et de cadres du secteur, indique un communiqué du ministère.

Au cours de cette réunion, l'OPEP+ a annoncé un accord visant à augmenter sa production d'environ 188.000 barils par jour (bpj) en juin, constituant ainsi la troisième hausse mensuelle consécutive du groupe depuis le début de la guerre contre l'Iran, déclenchée le 28 février dernier.

Conformément à cet accord, la production de l'Algérie augmentera de 6.000 barils par jour. Ainsi, la part de l'Algérie atteindra 989.000 barils par jour en juin,



selon les données publiées par l'OPEP sur son site officiel.

## DES PERSPECTIVES ENCOURAGEANTES

Lors des discussions, les ministres ont procédé à un examen approfondi et constructif des perspectives à court terme du marché pétrolier international. Dans un contexte économique mondial «orienté vers une stabilisation progressive», ils ont relevé des indicateurs encourageants de reprise, soutenus par une demande appelée à se renforcer dans les semaines à venir.

Ils ont également réaffirmé leur attachement à une concertation étroite et continue, ainsi que leur volonté d'agir de manière responsable, coordonnée et proactive afin d'accompagner positivement l'évolution du marché pétrolier et d'en préserver la stabilité.

## UNE STRATÉGIE FLEXIBLE FACE AUX INCERTITUDES

Le ralentissement récemment observé, en partie lié à des facteurs saisonniers, devrait progressivement laisser place à une amélioration de la consommation

pétrolière, portée par des fondamentaux globaux solides, ajoute le communiqué.

Cette réunion s'inscrit dans le cadre du suivi régulier de l'évolution du marché pétrolier international et vise à renforcer la coordination entre les pays membres pour garantir un marché stable et équilibré.

À cet égard, l'organisation a souligné sa flexibilité stratégique, en conservant la possibilité de suspendre, d'inverser ou d'accélérer les ajustements volontaires de production. Ces décisions seront prises en fonction de l'évolution

du marché et des éventuelles contraintes liées au conflit en Iran, démontrant une gestion dynamique des quotas.

Pour certains analystes, cette décision vise à montrer que l'alliance est prête à augmenter l'offre dès que la guerre prendra fin.

## UN MESSAGE POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE

Par ailleurs, la déclaration de l'OPEP ne mentionne pas les Émirats arabes unis, qui ont décidé de quitter l'alliance. Cette omission semble minimiser l'impact de ce départ et transmettre un message clair : l'alliance reste unie dans un contexte de hausse des prix du pétrole et d'attente d'un signal d'apaisement sur les marchés.

Dans ce cadre, les pays producteurs ont également réaffirmé leur engagement à compenser intégralement tout excédent de production enregistré depuis janvier 2024. Le respect de ces engagements sera étroitement surveillé par le Comité ministériel conjoint de suivi (JMMC), garant de la transparence et de la conformité des décisions prises.

La prochaine réunion des producteurs de l'OPEP+ est prévue le 7 juin 2026. D'éventuels ajustements supplémentaires des quotas de production y seront examinés en fonction de l'évolution du marché et des dynamiques mondiales.

Synthèse Smail R.

## CROISSANCE DE LA CONSOMMATION ET STAGNATION DE LA PRODUCTION

### Le défi gazier en Algérie

La trajectoire énergétique de l'Algérie confirme une évolution désormais structurelle : la consommation de gaz naturel ne cesse de croître, tandis que la production et les exportations peinent à suivre le même rythme. En 2025, la demande nationale a atteint un niveau record de 57,27 milliards de mètres cubes, en hausse de

8,9% sur un an. Sur un quart de siècle, la progression est encore plus marquée, avec une augmentation estimée à plus de 178% depuis l'an 2000.

Derrière ces chiffres se dessine une réalité plus profonde : le gaz s'est imposé comme le pilier quasi exclusif du système énergétique algérien, en particulier dans la production d'électricité. Cette dépendance, longtemps considérée comme un avantage en raison de l'abondance des ressources, devient progressivement un facteur de rigidité pour l'ensemble du modèle.

#### UNE DEMANDE INTÉRIEURE EN EXPANSION CONTINUE

La consommation de gaz suit une courbe ascendante quasi ininterrompue depuis deux décennies. Elle est passée de 49,57 milliards de m<sup>3</sup> en 2021 à 57,27 milliards en 2025, franchissant durablement le seuil des 50 milliards depuis 2022. Les données disponibles montrent que seules de rares périodes de recul ponctuel ont interrompu cette dynamique, notamment en 2020, dans un contexte exceptionnel. Cette croissance régulière traduit à la fois l'urbanisa-

tion, l'industrialisation progressive et surtout la place centrale du gaz dans la production électrique nationale, où il représente environ 99% du mix énergétique.

Pour autant, l'année 2025 introduit un élément de rupture relatif : la consommation de gaz destinée à la production d'électricité et au chauffage a reculé à 19,27 milliards de m<sup>3</sup>, contre 22,91 milliards en 2024. Ce décalage suggère que la hausse globale de la demande ne provient plus uniquement du secteur électrique, mais également d'autres usages industriels et pétroliers, notamment la réinjection dans les champs d'hydrocarbures.

#### TENSION ENTRE CONSOMMATION ET EXPORTATION

Cette dynamique interne intervient dans un contexte particulièrement sensible pour l'économie algérienne, fortement dépendante des recettes énergétiques. En 2025, les exportations de gaz ont reculé à 45,7 milliards de m<sup>3</sup>, contre 49,29 milliards un an plus tôt.

L'écart croissant entre la consommation intérieure et les volumes exportables illustre une tension stratégique majeure : l'arbitrage entre sécurité énergétique domestique et maintien des revenus extérieurs, notamment vers le marché européen. Dans ce contexte, l'Algérie conserve un statut paradoxal. Elle demeure le premier exportateur africain de gaz, tout en



étant le deuxième consommateur du continent, derrière l'Égypte. Cette position duale accentue la complexité des choix énergétiques à venir.

#### UNE PRODUCTION EN STAGNATION RELATIVE

Face à une demande en hausse, la production de gaz montre des signes de plafonnement. En 2025, elle s'est établie à 101,84 milliards de m<sup>3</sup>, en léger recul par rapport aux 104,49 milliards de 2024 et aux 104,9 milliards de 2023, année de pic récent.

Sur cinq ans, les fluctuations traduisent davantage une stagnation qu'une croissance soutenue, malgré des capacités de pro-

duction élevées. Cette situation réduit les marges de manœuvre du pays, dans un contexte où la demande domestique absorbe une part croissante de l'offre.

Les premiers indicateurs de 2026 montrent, toutefois, une légère amélioration de la production, avec 10,44 milliards de m<sup>3</sup> en janvier, son plus haut niveau mensuel depuis 2023, avant un repli à 8,946 milliards en février, selon les données du système JODI.

Pour ce qui est de la consommation électrique, une reprise est également observée, avec 1,663 milliard de m<sup>3</sup> en janvier et 1,639 milliard en février, dépassant les niveaux enregistrés un an plus tôt.

Au-delà des variations conjoncturelles, les données récentes mettent en évidence une tendance de fond : l'Algérie entre dans une phase où la croissance de la demande énergétique interne commence à exercer une pression structurelle sur son modèle exportateur.

La question centrale n'est plus uniquement celle du niveau de production, mais de l'allocation d'une ressource stratégique entre besoins domestiques croissants et engagements extérieurs essentiels à l'équilibre macroéconomique du pays.

Dans ce contexte, les investissements annoncés dans le secteur des hydrocarbures, estimés entre 50 et 60 milliards de dollars, apparaissent comme une réponse nécessaire, mais dont les effets ne pourront se mesurer qu'à moyen et long terme.

## COOPÉRATION ÉCONOMIQUE

**Une entreprise allemande veut s'implanter en Algérie**

L'AHK Algérie accompagne une entreprise industrielle allemande de premier plan dans la recherche de partenaires en Algérie, dans le cadre de son développement en Afrique du Nord.

Présent dans plus de 60 pays, ce groupe est spécialisé dans la conception et la commercialisation de solutions destinées à l'entretien et aux usages domestiques. Son portefeuille comprend notamment des articles ménagers, des produits de nettoyage ainsi que des accessoires de cuisine.

L'entreprise, reconnue pour la qualité et la praticité de ses produits, entend renforcer sa présence sur le marché algérien en s'appuyant sur des partenaires locaux solides. Dans ce contexte, l'AHK Algérie organisera des rencontres B2B en ligne entre les opérateurs économiques intéressés et les représentants de l'entreprise. La date limite d'inscription est fixée au 13 mai 2026, est-il mentionné.

## TAXE LOCALE DE SOLIDARITÉ

**Dernier délai fixé au 20 février**

La Direction générale des impôts a fixé au 20 février de chaque année la date limite pour le paiement du solde de la taxe locale de solidarité, un impôt destiné au financement des communes. Cette mesure vise à renforcer le respect des délais de paiement et à améliorer la gestion des ressources locales. Selon la circulaire n°24/2026 du 20 avril 2026, les entreprises soumises au système des acomptes doivent désormais joindre un justificatif détaillant les paiements mensuels effectués. En cas de retard, des pénalités sont appliquées conformément à la législation en vigueur. Lorsque les acomptes versés dépassent le montant final de l'impôt, l'excédent peut être reporté ou remboursé selon les procédures prévues. Cette disposition vise à assurer une meilleure équité et une gestion plus précise des paiements.

La mesure ne modifie pas la nature de l'impôt, mais rétablit une disposition supprimée par erreur lors de la loi de finances 2025. Elle s'inscrit dans une volonté d'unifier les pratiques administratives et de renforcer la transparence du système fiscal.

## PORT D'ANNABA

**Une activité exportatrice en hausse**

L'entreprise portuaire d'Annaba a mobilisé l'ensemble de ses moyens humains et matériels, tout en renforçant la coordination étroite avec les différents intervenants de la chaîne portuaire, notamment les services des douanes et la police aux frontières maritimes, dans le cadre d'une opération de chargement de trois navires en produits nationaux destinés à l'exportation. Il s'agit du navire « NIKI T », accosté au quai n°06, chargé de 1 900 tonnes de ciment blanc

## ÉLARGISSEMENT DES PRÉROGATIVES DU GUICHET UNIQUE

# Réduction des délais d'investissement

*En misant sur une meilleure coordination institutionnelle et une plus grande lisibilité des dispositifs, les pouvoirs publics entendent renforcer l'attractivité du pays et faciliter le parcours des investisseurs.*

L'Algérie franchit une nouvelle étape dans la refonte de son cadre d'investissement. Trois décrets exécutifs publiés au Journal officiel n°31 redessinent en profondeur l'architecture institutionnelle, avec un objectif clair : simplifier les procédures, accélérer les délais et améliorer l'attractivité économique du pays.

Pièce maîtresse du dispositif, l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) devient l'interlocuteur central et exclusif des investisseurs. Son guichet unique est désormais habilité à traiter l'ensemble des démarches administratives et à délivrer les autorisations nécessaires dans un délai plafonné à 15 jours, y compris les permis de construire et d'exploitation.

Autour de cette plateforme unique sont regroupées les principales administrations concernées : impôts, douanes, domaines de l'État, urbanisme, environnement, énergie, protection civile, banques et organismes sociaux. Une centralisation pensée pour réduire les lenteurs bureaucratiques.

**FONCIER ÉCONOMIQUE : DES CRITÈRES PLUS STRICTS**

Le deuxième décret durcit les conditions d'accès au foncier économique relevant du domaine privé de l'État. Désormais, les porteurs de projets devront présenter une étude technico-économique solide ainsi que des garanties financières.

La sélection se fera via une plateforme



numérique dédiée, intégrant un système de notation des projets. L'objectif : privilégier les investissements viables et à fort impact économique, et mettre fin à l'attribution opaque ou inefficace du foncier.

**LE CNI RÉORGANISÉ AUTOUR DE L'AAPI**

Le Conseil national de l'investissement (CNI) est lui aussi réformé. Son secrétariat est désormais confié à l'AAPI, qui voit ainsi son rôle stratégique renforcé dans la coordination des décisions publiques en matière d'investissement.

Le directeur général de l'agence assure le secrétariat du Conseil, tandis que son président participe aux travaux en qualité d'observateur. Une configuration qui consacre l'AAPI comme centre névralgique du dispositif.

Placée sous l'autorité du Premier ministre, l'AAPI devient un véritable pilota-

ge central de la politique d'investissement. Elle cumule désormais des missions élargies : promotion, accompagnement, gestion des avantages, structuration du foncier et intelligence économique.

**UNE RÉFORME DE GOUVERNANCE**

Son fonctionnement repose sur un conseil d'administration interministériel, renforçant la coordination entre les différents secteurs de l'État. Pour les observateurs, cette réforme marque une volonté claire de rupture avec la lourdeur administrative et le manque de coordination qui ont longtemps freiné l'investissement.

Mais un défi demeure central : la mise en œuvre effective. Comme le souligne le président de la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC), Souheil Guesoum, l'enjeu réside désormais dans la capacité à traduire ces textes en résultats concrets, sur le terrain.

## INFRASTRUCTURES DE BASE

**Cosider, SNTP et CTPP en mission au Tchad**

Une commission technique algérienne de haut niveau effectuera, à partir de dimanche, une visite de travail de trois (3) jours en République du Tchad, dans le cadre de la concrétisation des accords bilatéraux de coopération signés entre les deux pays dans le secteur des Travaux publics et des Infrastructures de base, indique un communiqué du ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base.

Cette visite, prévue les 3, 4 et 5 mai courant, vient en application des orientations des hautes autorités du pays visant à renforcer la coopération avec la République du Tchad, et en concrétisation des accords

d'entente et des mémorandums de coopération conclus entre les deux pays le 22 avril dernier, précise la même source.

La commission est composée de représentants du ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base, de l'Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement (AICA), ainsi que de représentants de l'entreprise Cosider Travaux publics (Cosider TP), de la Société nationale des travaux publics (SNTP) et de l'Organisme national de contrôle technique des travaux publics (CTPP).

Cette visite s'inscrit dans le cadre de la concrétisation des engagements exprimés

par les Présidents des deux pays visant à renforcer les relations de coopération et l'action commune, et à élargir les domaines de partenariat bilatéral, notamment dans le secteur des Travaux publics et des Infrastructures de base, lit-on dans le communiqué.

Elle constitue également "une étape opérationnelle" pour traduire le contenu des accords conclus en programmes de coopération et en mécanismes de mise en œuvre sur le terrain, reflétant ainsi la volonté commune des deux pays de promouvoir la coopération à des niveaux supérieurs d'efficacité et de performance, conclut le communiqué.



conditionné en big bags, destiné à l'exportation vers l'Italie, pour le compte de l'opérateur économique « Biskria Ciment ». Le navire « SIRUS SKY », accosté au quai n°07, est chargé de 8 000 tonnes de clinker destinées

à l'exportation vers le Portugal, pour le compte de l'opérateur économique « Groupe Holcim El-Djazair ». Par ailleurs, le navire « GRACE C », accosté au quai n°08, est chargé de 33 000 tonnes de ciment blanc conditionné en big bags, destinées aux États-Unis d'Amérique, pour le compte de l'opérateur économique « Biskria Ciment ». L'entreprise portuaire a souligné que cette augmentation continue du rythme de chargement des produits nationaux destinés à l'exportation confirme le rôle économique vital du port en tant que plateforme logistique efficace en Méditerranée, contribuant au soutien de l'économie nationale et au renforcement du flux

ainsi que de la compétitivité des produits nationaux sur les marchés internationaux. Il convient de rappeler que cette dynamique s'inscrit dans l'application des instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, visant à accompagner les opérateurs économiques actifs dans le domaine de l'exportation hors hydrocarbures, et à offrir les meilleures conditions afin de garantir la rapidité et l'efficacité du chargement des marchandises destinées à l'exportation, conformément aux directives de terrain du groupe des services portuaires « SERPORT ».

## AFFAIRE BELHASSINI YACOUB

## Le pourvoi rejeté

**La chambre criminelle de la Cour d'Alger a rejeté le pourvoi en cassation introduit par les avocats de Belhassini Yacoub, confirmant ainsi les décisions rendues à son encontre dans cette affaire d'escroquerie et d'usurpation de fonctions.**

Par Redouane Hannachi

**D**éjà condamné à 12 ans de prison ferme par le tribunal criminel d'Alger (2e instance), sous la présidence du magistrat Beddour Réda, l'accusé voit ainsi sa peine confirmée, en continuité avec le jugement prononcé en première instance. Belhassini Yacoub a été reconnu coupable des principaux chefs d'inculpation retenus contre lui, notamment l'usurpation de qualité et l'escroquerie. Son complice, Belhani Mohamed, a quant à lui été condamné à quatre ans de prison ferme pour complicité d'escroquerie, une peine légèrement réduite par rapport aux cinq ans prononcés en première instance. L'affaire, largement suivie lors du procès en appel à la salle d'audience n°3 de la cour d'Alger, a marqué les esprits par le profil



singulier de l'accusé. Âgé de seulement 22 ans au moment des faits, ce dernier est parvenu à tromper la vigilance de hauts responsables de l'État, de personnalités politiques, de parlementaires et même de magistrats, leur soutirant d'importantes sommes d'argent en dinars et en devises.

À la barre, l'accusé a reconnu s'être fait passer pour plusieurs hauts responsables, notamment

secrétaire personnel du président de la République, chef de cabinet à la Présidence, officier supérieur du ministère de la Défense nationale ou encore responsable de la sécurité interne.

## LES AVEUX DE L'ACCUSÉ

Il a également admis avoir pris contact avec des institutions nationales et internationales, telles que l'ONU, le Tribunal pénal

international de La Haye ou encore le ministère allemand des Affaires étrangères. Parmi les faits évoqués, il a reconnu avoir proposé à des responsables des postes diplomatiques fictifs, notamment des fonctions d'ambassadeur en Allemagne, en Grèce ou en Suisse, en contrepartie de sommes d'argent. L'accusé a aussi avoué avoir contacté diverses personnalités, allant jusqu'à don-

ner des instructions à un ancien cadre du ministère de la Solidarité nationale, qui a effectivement présenté sa démission. Il a même prétendu intervenir dans des dossiers sensibles, notamment en proposant la libération d'Algériens supposément séquestrés à l'étranger contre rémunération. Son complice a reconnu avoir mis à disposition son compte CCP, utilisé pour recevoir les fonds issus de ces opérations frauduleuses.

## RÉCLUSION CRIMINELLE REQUISE

Lors du procès, le procureur général, Ben Bouazza Nassim, avait requis la réclusion criminelle à perpétuité contre les deux accusés, estimant que les éléments matériels et l'intention criminelle étaient pleinement établis. Il avait notamment souligné la capacité de l'accusé à nouer rapidement des contacts avec des responsables de haut niveau en usant d'une fausse identité. La défense, de son côté, a plaidé l'application de circonstances atténuantes, invoquant notamment l'article 53 du code pénal. Il est à noter que le Trésor public ne s'est pas constitué partie civile dans ce dossier afin de réclamer réparation pour les préjudices subis. Par ailleurs, Belhassini Yacoub reste poursuivi dans d'autres affaires à caractère pénal, liées à des faits similaires.

R. H.

## AFFAIRE KAMIRA NAÏT SID

## Le pourvoi du procureur accepté

**La chambre criminelle de la Cour suprême a récemment accepté le pourvoi en cassation introduit par le procureur général près le tribunal criminel d'Alger (2e instance). Ce recours fait suite au verdict rendu le 26 décembre dernier à l'encontre de la militante des droits de l'homme et présidente du Congrès mondial amazigh (CMA), Kamira Naït Sid.**

Pour rappel, cette dernière avait été condamnée à deux ans de prison ferme, assortis d'une amende de 100 000 dinars. Le tribunal l'avait acquittée de sept des neuf chefs d'accusation retenus contre elle, notamment ceux liés à l'atteinte à l'intégrité du territoire national et à l'appartenance à une organisation terroriste, en l'occurrence le MAK. En revanche, Kamira Naït Sid



a été reconnue coupable de diffusion de fausses informations sur les réseaux sociaux et de participation à des manifestations organisées par le MAK, notamment à l'étranger. Lors de son procès, l'accusée avait tenu à préciser sa position : «Je ne serai jamais d'accord avec Ferhat Mehenni concernant son acharnement contre l'Algé-

rie. Je rejette ses prises de position médiatiques qui portent atteinte au pays, à ses symboles et à son armée. J'aime mon pays et je suis une véritable nationaliste», a-t-elle déclaré. De son côté, le procureur général avait requis une peine de cinq ans de prison ferme, estimant que les éléments matériels et juridiques attestant de son appartenance au MAK étaient établis. La défense, quant à elle, a plaidé l'acquittement, soulignant que leur cliente avait déjà été jugée pour les mêmes faits en 2023 par le même tribunal autrement composé. Les avocats ont également rappelé que l'affaire avait été rouverte après l'acceptation, par la Cour suprême, des pourvois en cassation introduits par cinq autres coaccusés ayant déjà purgé leurs peines. Pour mémoire, Kamira Naït Sid avait initialement été condamnée à cinq ans de prison ferme lors

de son premier procès devant le tribunal criminel de Dar El Beïda. Sa peine avait ensuite été réduite à trois ans de prison lors d'un second procès, après la prise en compte de circonstances atténuantes. Elle avait été arrêtée le 24 août 2021 à son domicile de Draâ Ben Khedda (wilaya de Tizi-Ouzou), puis présentée le 1er septembre devant le procureur de la République et le juge d'instruction près le tribunal de Sidi M'Hamed à Alger. En raison de la gravité des faits reprochés, elle avait été placée en détention provisoire à la prison d'El Koléa. Une demande de mise en liberté provisoire introduite par ses avocats avait été rejetée. Kamira Naït Sid a finalement été libérée le 1er septembre 2024, à sa sortie de la prison de Koléa, où elle a été accueillie par une foule nombreuse, dont sa mère venue spécialement de Draâ Ben Khedda.

## FAUX DOSSIERS, VOITURES VOLÉES Un réseau de 28 accusés devant la justice

Le tribunal criminel de première instance de Dar El Beïda a ouvert, hier, le procès d'un réseau criminel composé de 28 accusés, spécialisé dans la falsification de documents administratifs liés à l'immatriculation de véhicules. L'enquête a révélé que des voitures, présentées comme neuves et prétendument acquises auprès de concessionnaires agréés, étaient en réalité des véhicules volés en Algérie ou à l'étranger, ou importés sous le régime de transit douanier temporaire (TPD) avant d'être abandonnés sur le territoire national. Au cœur du système, un employé du bureau

de circulation automobile de l'APC de Bach Djerrah est soupçonné d'avoir facilité l'enregistrement de ces véhicules à l'aide de fausses identités, d'adresses fictives et de documents falsifiés. L'affaire remonte à 2019, lorsqu'un dossier suspect de carte grise a été signalé par les services communaux, déclenchant une enquête approfondie menée par les services de sécurité. Les investigations ont permis de découvrir des dizaines de dossiers frauduleux, dont certains comportaient la même photo utilisée sous différentes identités. Les enquêteurs ont pu récupérer plusieurs véhicules, tandis

que d'autres font toujours l'objet de recherches après avoir été revendus à travers le pays. Plusieurs victimes ont subi d'importantes pertes financières. Par ailleurs, un des accusés a comparu pour contester un jugement par défaut le condamnant à cinq ans de prison, tandis que d'autres prévenus avaient déjà été jugés lors de précédentes sessions. L'enquête a également mis en lumière l'implication d'autres employés ainsi que la saisie de véhicules de marque Volkswagen, liés à une affaire distincte de détournement au préjudice du concessionnaire automobile « Sovac ».

HADJ 2026

**Départ d'un premier contingent de pèlerins depuis Tlemcen**

Le premier groupe de pèlerins a quitté, samedi soir l'aéroport international «Messali-Hadj» de Tlemcen, en direction des Lieux saints, dans le cadre de la saison du Hadj 1447H/2026. Ce premier groupe comprend 250 pèlerins issus des wilayas de Tlemcen, Aïn Temouchent, Sidi Bel-Abbes et Nâama. Ils ont été transportés à bord d'un avion de la compagnie Air Algérie à destination de Médine en Arabie saoudite. Les pèlerins ont été salués au départ par les autorités locales et des représentants des différents secteurs concernés, ainsi que de leurs proches. Toutes les facilités nécessaires ont été mises en place par les services compétents, notamment le couloir vert, les guichets d'enregistrement et des bus assurant le transport des pèlerins de la salle d'attente vers l'avion, ainsi que d'autres services. Plusieurs pèlerins de ce premier vol ont exprimé leur grande joie d'accomplir les rites du Hadj, saluant les efforts et les moyens mobilisés par les autorités de la wilaya de Tlemcen pour assurer le bon déroulement de cette opération. Le programme de transport des pèlerins via l'aéroport international «Messali-Hadj» de Tlemcen prévoit, durant cette saison, l'organisation de dix vols pour assurer le transport de 2.500 pèlerins issus des quatre wilayas concernées, a indiqué le directeur de l'aéroport, Mohamed Amine Bouazza.

EMIGRATION CLANDESTINE

**67 Marocains arrêtés à Oran**



Les éléments de la sûreté de wilaya d'Oran ont réussi, la semaine dernière, à démanteler la un réseau criminel à dimension internationale, spécialisé dans l'organisation de traversées clandestines par mer. L'opération a permis l'arrestation de 77 individus, dont 67 de nationalité marocaine, selon un communiqué rendu public ce samedi par la Direction générale de la sûreté nationale. Le communiqué précise que «les investigations menées par les éléments de la première brigade de police judiciaire de la sûreté de wilaya d'Oran, sous la supervision du parquet territorialement compétent, ont permis d'identifier les organisateurs de cette opération ainsi que le mode opératoire adopté, notamment en matière de regroupement et de déplacement des candidats». Dans ce cadre, trois organisateurs ont été arrêtés, ainsi que 51 ressortissants marocains qui se trouvaient à bord de véhicules et d'un bus en route vers un point de départ situé sur l'une des plages de la wilaya d'Oran. L'opération s'est poursuivie par une perquisition dans un logement servant à héberger les candidats à l'émigration clandestine, permettant l'arrestation de sept autres organisateurs et de 16 ressortissants marocains supplémentaires. La même source ajoute que cette intervention a également permis la saisie de sommes en devises étrangères estimées à 1 400 euros et 1 080 dirhams marocains, ainsi que de deux paires de jumelles et de dix véhicules de différents types utilisés pour le transport. Enfin, les suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Falaïse, conclut le communiqué.

CHLEF

**Plus de 9 tonnes de kif et des millions de psychotropes détruits**



**Au total, 9.121,5 kilogrammes de kif traité, 159,153 kilogrammes de drogues dures (cocaïne et héroïne) ainsi que 10.582.389 comprimés psychotropes ont été détruits.**

**U**ne importante opération de destruction de stupéfiants et de substances psychotropes s'est déroulée hier, à Chlef, dans la 1ère

Région militaire, en présence des autorités civiles, judiciaires et sécuritaires locales et régionales, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). Organisée conformément aux dispositions légales en vigueur, cette action a concerné l'ensemble des drogues saisies par les différents corps impliqués dans la lutte contre le trafic, notamment les unités de l'Armée nationale populaire (ANP), la Gendarmerie nationale, la Sûreté nationale et les Douanes algériennes. Le ministère souligne que «l'opération a été

supervisée par la commission régionale compétente, sous la présidence du procureur général près la Cour de Chlef, et s'est déroulée dans des conditions organisationnelles rigoureuses, mobilisant tous les moyens humains et matériels nécessaires». « Au total, 9.121,5 kilogrammes de kif traité, 159,153 kilogrammes de drogues dures (cocaïne et héroïne) ainsi que 10.582.389 comprimés psychotropes ont été détruits», ajoute le communiqué. Selon la même source, «les quantités saisies ont été préalablement regroupées, pesées et inventoriées

par les services de police judiciaire, avant leur transfert sous escorte vers les sites d'incinération, où elles ont été détruites conformément aux normes légales et dans le respect des mesures de sécurité et de protection de l'environnement ». Le ministère conclut en affirmant que « cette opération témoigne de l'efficacité de la stratégie nationale de lutte contre le trafic de drogue et des efforts soutenus des différentes forces de sécurité pour faire face à ce fléau qui menace la société, la sécurité nationale et l'économie ».

TRANSPORT PUBLIC DANS LA CAPITALE  
**L'Etusa lance 30 nouvelles lignes**

L'Etablissement public de transport urbain et suburbain d'Alger (Etusa) a annoncé, samedi dans un communiqué, le lancement de 30 nouvelles lignes depuis dimanche, dans le cadre de ses efforts visant à renforcer le réseau de transport et à améliorer la qualité des services. Ces nouvelles lignes qui s'inscrivent dans le cadre de cette opération, «la plus importante dans l'histoire de l'entreprise», couvriront 12 circonscriptions administratives de la wilaya d'Alger, ainsi que deux circonscriptions administratives hors wilaya, précise le communiqué, rapporté par l'APS. Il s'agit des lignes reliant 1er Mai-Diar Saâda/Les Anassers, Ferhani-Zeghara, Ferhani-Jaïs, Raïs Hamidou-Bouzaréah/Sidi El Kebir, Kouba-Bab Ezzouar via Mohammadia, Baba Hassen-Birkhadem via Haouch Youcef, cité AADL 3.746 logements de Douéra-Chevalley, cité Kourifa-El Harrach, El Harrach-Ben Aknoun via l'hôpital militaire. S'y ajoutent les lignes El Marsa-Rouiba/Aïn Roukhi-Souidania, Les Eucalyptus-gare ferroviaire de Bab Ezzouar/Bab Ezzouar pont (Ancienne Aïn Naadja-cité 720 logements à Aïn Naâdja/station de métro, Ouled Belhadj-Baba Ali/Haouch Zouzou, Bir Mourad Raïs-El Biar, gare de Birkhadem-Ben-Aknoun via Tixeraine. Les nouvelles dessertes comprennent également les lignes Staoueli-Souidania passant par Belouta, Zéralda-Chevalley via Belouta, l'hôpital militaire-Khaïti, ainsi que la liaison Staoueli-gare ferroviaire de Zéralda via Palm Beach. Sont également concernées les liaisons entre la cité 1.310 logements de



Tessala El Merdja et la station du 2 Mai (Tafourah), ainsi que la ligne reliant la cité Boualem Arabi à Baba Ali vers Baraki. Le programme s'étend, en outre, aux lignes Sidi Bennour (Q22 et Q23)-Zéralda via la cité 25 logements de Magtaa Kheira et Douaouda, Sidi Bennour-Ben-Aknoun, ainsi que douar Sidi Abdellah/gare ferroviaire-Rahmania. Les services incluent également les lignes reliant la cité 1.500 logements de Zaatria à la station du 2 Mai via Baba Ali et La Côte, la cité 1.500 logements de Zaatria-Chevalley, la cité 412 logements de Sidi Bennour-Rahmania, ainsi que la liaison entre la cité 6.000 logements AADL de Mahelma et Ben-Aknoun via Douéra. Il s'agit également des dessertes reliant la cité 796 logements de Boudouaou El Bahri à la gare de Réghaïa, Larbaâ-Baraki via Belouadi, et Bougara vers la station du 2 Mai/Tafourah. Le premier départ est programmé à 6h00, tandis que le dernier est fixé à 18h30, précise la même source.

UNE VOITURE EMPORTÉE PAR LES EAUX À M'SILA

**5 morts et 6 rescapés**

Un véhicule utilitaire de type Peugeot 404 a été emporté par les eaux de l'oued en crue à M'sila. Bilan : cinq morts et six rescapés. Les récentes intempéries font de nouvelles victimes en Algérie. Vendredi, cinq personnes ont péri et six autres ont été sauvées par les éléments de la protection civile à M'sila. Les victimes étaient à bord d'un véhicule utilitaire de type Peugeot 404 bâchée qui a été emporté par les eaux de l'oued Ain Sebaa dans la commune de Tamsa, a indiqué la Protection civile de cette wilaya. Des unités de la Protection civile sont intervenues vendredi 1er mai à 18h15, pour un véhicule transportant 11 personnes qui a été emporté par les eaux de l'oued Ain Sebaa dans la municipalité de Tamessa, selon la même source. Parmi les victimes figurent un garçon de six ans. Les quatre sont de sexe féminin. Elles étaient âgées entre deux et 62 ans. Pour les personnes sauvées, elles sont âgées entre 17 et 38 ans, a précisé la Protection civile de la wilaya de M'sila. Pour cette opération de sauvetage de grande ampleur, la Protection civile a mobilisé une soixantaine d'agents de différents grades, trois véhicules de liaison, cinq camions anti-incendie, cinq ambulances, une équipe de plongeurs et une équipe d'intervention dans les endroits accidentés, a détaillé la même source.

## TÉHÉRAN ENVOIE UNE PROPOSITION DE PAIX AUX ÉTATS-UNIS

# Une initiative pour mettre fin à la guerre

*Une proposition de 14 points aux États-Unis par l'intermédiaire du Pakistan, qui joue actuellement le rôle de médiateur dans les pourparlers entre les deux puissances.*

**A** lors que la guerre entre l'Iran, les États-Unis et l'entité sioniste dure depuis plusieurs mois, Téhéran a pris l'initiative de faire un pas vers la paix. Selon des médias iraniens, le gouvernement de la République islamique a envoyé, samedi, une proposition de 14 points aux États-Unis par l'intermédiaire du Pakistan, qui joue actuellement le rôle de médiateur dans les pourparlers entre les deux puissances. Cette proposition iranienne intervient en réponse à une offre américaine composée de 9 points. Ce document, qui détaille les termes d'un possible accord de paix, inclut des exigences spécifiques de la part de l'Iran, notamment ses «lignes rouges» en matière de sécurité et de souveraineté. En outre, la proposition iranienne présente une «feuille de route» claire et ambitieuse pour mettre fin à la guerre, qui dure désormais depuis plus de deux mois.

### NÉGOCIATIONS CRUCIALES EN COURS

L'agence de presse iranienne semi-officielle «Fars» a rapporté que la proposition, après avoir été soumise à une revue minutieuse par les autorités iraniennes, a été approuvée avant son envoi. Ce processus de validation interne souligne l'importance stratégique de cette offre, qui pourrait potentiellement marquer un tournant



dans le conflit. La veille, jeudi, l'agence de presse officielle «IRNA» avait annoncé que Téhéran avait transmis le texte final de la proposition au Pakistan, chargé de servir d'intermédiaire dans les discussions avec Washington. Cette nouvelle initiative de la part de l'Iran intervient dans un contexte de tensions croissantes et d'espoir fragile de voir la paix s'installer. Loin d'être une simple formalité, ces échanges ont des implications profondes pour la stabilité

géopolitique de la région, en particulier pour les pays voisins de l'Iran, qui se retrouvent pris dans les remous de ce conflit. Le 28 février dernier, les États-Unis et l'entité sioniste ont lancé une offensive militaire contre l'Iran, un conflit qui a fait plus de 3 000 morts jusqu'à présent. Cependant, le 8 avril, les deux parties avaient accepté une trêve provisoire, sur fond de négociations pour parvenir à un accord de paix. Le coût humain et écono-

mique de cette guerre continue de croître, alors que les civils des deux camps souffrent du manque d'approvisionnement en nourriture, en soins médicaux et d'autres biens de première nécessité.

Les pourparlers ont débuté le 11 avril avec une rencontre en face-à-face entre les représentants des États-Unis et de l'Iran, organisée par le Pakistan. Ces discussions, bien qu'intenses, n'ont pas permis de déboucher sur un compromis. Toutefois, Islamabad a demandé et obtenu un prolongement de la trêve, bien que la durée de ce cessez-le-feu reste indéfinie. Il est possible que la trêve serve d'opportunité pour renforcer la confiance mutuelle entre les parties, mais la mise en œuvre d'une paix durable nécessite bien plus qu'un simple arrêt des hostilités.

### AVENIR INCERTAIN

La présentation de cette nouvelle proposition par Téhéran pourrait marquer un nouveau chapitre dans cette guerre dévastatrice. Toutefois, les experts demeurent prudents. La question de savoir si les États-Unis et l'entité sioniste accepteront les conditions imposées par l'Iran reste un mystère. De même, la médiation du Pakistan, bien que cruciale, pourrait se heurter à des obstacles diplomatiques et stratégiques imprévus.

R.I/agences

## HEZBOLLAH-ENTITÉ SIONISTE

# Un conflit sans fin

Le sud du Liban est le théâtre d'une intensification des combats entre l'occupant sioniste et le «Hezbollah», alors que la situation sur le terrain laisse présager une guerre de longue durée. L'armée sioniste poursuit la destruction systématique des infrastructures civiles dans la région, y compris les maisons et les installations stratégiques, dans le but de les neutraliser pour toute utilisation future. Parallèlement, le «Hezbollah» développe de nouvelles tactiques de combat, notamment des drones kamikazes sophistiqués fonctionnant à fibre optique, renforçant ainsi sa capacité à répondre aux frappes sionistes.

L'armée sioniste, quant à elle, poursuit l'extension de son «péri-mètre de sécurité» en profondeur sur le territoire libanais, élargissant les zones frappées par ses bombardements. La ville de Nabatiyé, l'une des principales villes du sud, est isolée du reste du pays. L'armée sioniste a évacué les villages environnants et intensifié les frappes aériennes, accentuant la pression sur les civils et augmentant les risques d'une crise humanitaire majeure. Le développement et l'utilisation de nouvelles armes par le «Hezbollah» semblent marquer une étape importante dans l'escalade du conflit. Les drones kamikazes à fibre optique, qui permettent des frappes de précision et une autonomie accrue, témoignent de l'adaptabilité de l'organisation chiite face aux offensives sionistes. Ces drones représentent une nouvelle menace pour les



forces sionistes, qui doivent désormais redoubler de vigilance pour protéger leurs positions et leurs infrastructures en l'entité sioniste.

Cette évolution technologique met en lumière la détermination du «Hezbollah» à mener une guerre de résistance contre l'entité sioniste, en tirant parti des avancées dans le domaine des drones et d'autres outils de combat modernes. La question de savoir si cette tactique pourra changer la donne reste à voir, mais elle montre que le conflit risque de se prolonger.

Dans un contexte déjà tendu, une visite diplomatique de haut niveau a attiré l'attention. Après plusieurs mois d'absence, le général américain Joseph Clearfield, président de la commission de supervision de l'accord de cessation des hostilités (le mécanis-

me), est arrivé à Beyrouth. Il a rencontré le commandant en chef de l'armée libanaise, le général Rodolphe Haïkel, pour discuter des développements sécuritaires au Liban et des mécanismes en place pour gérer la situation. Lors de cet entretien, qualifié d'«exceptionnel» par l'armée libanaise, il a été question de l'importance d'optimiser les efforts de médiation et de renforcer le soutien à l'armée libanaise, en particulier dans le contexte de l'aggravation du conflit. Les deux parties ont évoqué les moyens de développer et de mettre en œuvre plus efficacement le mécanisme de supervision, qui a été mis en place pour limiter l'escalade des hostilités. Cette réunion souligne l'implication croissante des États-Unis dans la gestion de la crise libanaise et leur rôle dans la stabilité de la région.

### GAZA

## L'entité sioniste étend son contrôle

L'armée sioniste a étendu son contrôle à environ 59 % de la bande de Gaza, préparant potentiellement le terrain pour la reprise d'une offensive militaire prolongée. Depuis le «Déloge d'Al Aqsa» le 7 octobre 2023, l'occupant a mené une campagne d'extermination dans la région, tuant plus de 72 000 Palestiniens et blessant plus de 172 000 autres, dont une grande majorité de femmes et d'enfants.

La radio de l'armée sioniste a rapporté hier que des responsables de haut niveau au sein de l'état-major général font pression pour reprendre les combats dans la bande de Gaza, estimant que le moment est idéal pour éliminer le Hamas. Ils ont souligné que la guerre contre Gaza, qui a pris fin en octobre 2023, n'a pas permis de défaire le Hamas ni de démanteler son organisation.

Bien que le cessez-le-feu soit en vigueur depuis le 10 octobre, l'entité continue de maintenir un blocus strict, avec des bombardements quotidiens ayant tué 828 Palestiniens et blessé 2 342 autres, principalement des enfants et des femmes. En outre, les autorités sionistes interdisent l'entrée de nourriture, de médicaments, de matériaux médicaux, ainsi que de matériaux nécessaires pour la reconstruction des habitations, laissant la population de Gaza, soit environ 2,4 millions de personnes, dans des conditions humanitaires déplorables. Les responsables sionistes affirment que le Hamas, bien que bénéficiant du cessez-le-feu, continue de renforcer son contrôle sur Gaza et de produire des armes, y compris des roquettes, des missiles antichars et des explosifs. Selon eux, la mission à Gaza n'est pas terminée et l'armée sioniste doit revenir pour affaiblir le Hamas, qui refuse de se désarmer.

Les dirigeants sionistes précisent que l'objectif de la guerre reste inchangé depuis le début des hostilités : empêcher le Hamas de reprendre le contrôle de Gaza. Le Hamas, quant à lui, maintient sa position, se présentant comme un mouvement de résistance légitime face à l'entité sioniste, que l'ONU qualifie de puissance occupante en Palestine.

Dans ce contexte, l'armée sioniste a intensifié ses attaques ces dernières semaines et élargi son contrôle en poussant davantage vers l'ouest de Gaza, renforçant sa position sur le terrain. Au début du cessez-le-feu, l'entité sioniste contrôlait 53 % de Gaza. Aujourd'hui, avec l'élargissement du «fil jaune» de l'armée, elle contrôle environ 59 % des terres.

Le responsable du Hamas, Bassem Naeem, a déclaré que l'expansion du «fil jaune» par l'entité sioniste avait porté son contrôle supplémentaire sur environ 8 à 9 % de la bande de Gaza, portant ainsi le total des terres occupées par l'occupant sioniste à plus de 60 %.

MONDIAL 2026

# L'Iran pression sur la FIFA

À l'approche du Mondial 2026, l'Iran hausse le ton contre Trump et accuse la FIFA de céder aux pressions politiques.

Le dossier iranien continue de tendre l'atmosphère autour du Mondial 2026. Après l'épisode de la délégation iranienne à l'aéroport de Toronto, Mehdi Taj, président de la Fédération iranienne de football, a haussé le ton contre la FIFA et répondu directement à Donald Trump. Selon plusieurs médias, des responsables iraniens ont été empêchés d'entrer au Canada ou ont quitté le pays après plusieurs heures de contrôle, sur fond de questions liées aux anciennes fonctions de Taj au sein des Gardiens de la révolution, organisation considérée comme terroriste par Ottawa.

De retour après cet incident, Taj a vivement critiqué l'attitude de la FIFA, qu'il juge trop faible face aux pressions politiques. Le dirigeant iranien estime que l'instance internationale ne protège pas suffi-



samment ses membres et laisse s'installer un climat humiliant autour de la participation de l'Iran. Dans sa déclaration relayée en Iran, il a surtout insisté sur un point : la présence de sa sélection à la Coupe du monde ne dépend ni de Washington ni de Donald Trump.

Sa formule vise clairement les dernières déclarations du président américain. Interrogé après que Gianni Infantino a assuré que l'Iran jouerait bien le Mondial aux États-Unis, Trump a répondu qu'il n'y voyait pas d'objection, lançant

notamment : « Let them play ». Une phrase qui, en Iran, a été perçue comme si Washington pouvait accorder ou retirer une autorisation politique à une équipe déjà qualifiée.

## LA FIFA RATTRAPÉE PAR LA POLITIQUE

Gianni Infantino a pourtant voulu fermer le débat lors du congrès de la FIFA à Vancouver, en confirmant que l'Iran participerait bien à la Coupe du monde 2026. La sélection iranienne doit évoluer dans le groupe G avec la Belgique, l'Égypte et la Nouvelle-Zélande,

avec des matchs prévus sur le sol américain. C'est précisément ce paradoxe qui met la FIFA sous pression. Sportivement, l'Iran est qualifié et attendu au Mondial. Politiquement, chaque déplacement, chaque visa et chaque prise de parole peut devenir un dossier sensible. En répondant à Trump, Mehdi Taj ne défend donc pas seulement la place de son équipe. Il rappelle aussi à la FIFA son propre principe de neutralité : si la Coupe du monde se veut universelle, elle devra désormais le prouver dans l'un de ses dossiers les plus explosifs.

LIGUE 1

## Marseille retombe dans ses travers

« À moi de me remettre en question. » Tels ont été, en partie, les propos de Habib Beye à la suite de la défaite de son Olympique de Marseille sur la pelouse de Nantes à l'occasion de la 32e journée de Ligue 1. Et malheureusement pour l'entraîneur arrivé en février 2026 sur le banc des Phocéens, les chiffres ne lui donnent pas tort.

En effet, le coach réalise le pire départ du club depuis 1984 et... 38 techniciens.

### ●PREMIER LEAGUE

## ARSENAL DISTANCE MANCHESTER CITY

Sur tous les fronts. Avant de se remettre dans le bain de la Ligue des



champions contre l'Atlético de Madrid, Arsenal a roulé sur son voisin Fulham en Premier League (3-0). Le renard des surfaces Viktor Gyökeres a fait le plein de confiance en marquant deux fois : d'abord du gauche, sur un centre de Bukayo Saka – auteur d'un crochet dévastateur sur Jiménez – puis de la tête, sur un service de Leandro Trossard. Le Suédois a aussi été passeur sur le but de Saka, qui a logé le ballon au ras du poteau. Malgré 18 tirs dont neuf cadrés en faveur des Gunners, le score n'a plus bougé. Arsenal prend donc six points d'avance sur Manchester City (qui compte deux matchs en retard) et soigne (un peu) sa différence de buts : avec +41, les hommes de Mikel Arteta peuvent espérer faire le match avec City, actuellement à +37.

Ainsi, en comptabilisant les dix premières rencontres de chacun, personne n'a perdu autant après cette date (cinq défaites pour le Sénégalais). Seuls trois hommes proposent un bilan plus mauvais, avant 1984 donc : Roland Gransart (1984), Luis Miro (1962) et Louis Maurer (1958).

### LE PSG ENCORE CHOQUÉ PAR LORIENT

Ne pas vendre la peau du merlu avant de l'avoir pêché. Accroché au Moustoir en octobre, le PSG a une nouvelle fois partagé les points avec le FC Lorient avant-hier (2-2). L'équipe bis alignée par Luis Enrique a bien démarré sa partie puisqu'Yvon Mvogo a boxé le centre de Désiré Doué droit sur Ibrahim Mbaye et que le ballon a fini dans la cage (1-0, 6e). Titulaire pour la première fois en Ligue 1, Renato Marin a cependant vite renoncé à ses rêves de clean sheet : libre de tout marquage, Pablo Pagis a tranquillement repris le centre de Panos Katséris pour égaliser (1-1, 12e).

Suite des hostilités en deuxième période : Warren Zaïre-Emery a fait mouche d'une



frappe aux 20 mètres, 45 secondes après son entrée en jeu, sur son premier ballon (2-1, 62e). Mais Lorient est encore revenu. La passe en retrait du jeune Pierre Moun-guengue (18 ans) a été interceptée par Aiyegun Tosin, qui a laissé Lucas Beraldo sur place et éliminé Willian Pachó afin de faire déchanter le Parc (2-2, 78e).

Lucas Hernandez (85e) et Senny Mayulu (88e) ont tour à tour fait trembler le poteau, mais sans succès : le PSG se contente d'un nul et ne tue pas (encore) la course au titre. En déplacement à Nice, Lens aura l'occasion de revenir à quatre points en cas de victoire samedi soir.

### ●SERIE

## NAPLES FACILITE LA VIE DE L'INTER



Même pas obligé de gagner ! Après avoir observé Naples concéder le nul à Côme dans un match comptant pour la 35e journée de Serie A, l'Inter n'a besoin que d'un seul point contre Parme pour être couronnée championne d'Italie. Il faut dire que les visiteurs n'ont pas montré grand-chose avant-hier soir, et ne méritaient pas franchement de l'emporter.

En effet, les hommes d'Antonio Conte ont laissé la possession de balle (environ 43% à 57%) et les occasions (un tir cadré à cinq, huit frappes à seize) à l'adversaire. Muni de sa barbe bien fournie, c'est donc Vanja Milinkovic-Savic qui a dû se distinguer pour éviter la défaite des siens... bien aidé, il est vrai, par ses défenseurs quand il était battu en début de rencontre.

### ●LIGA

## L'ATLÉTICO SAUVÉ PAR SES NOUVEAUX

Une équipe bis, et alors ? En déplacement à Valence pour le compte de la 34e journée de Liga, l'Atlético de Madrid et ses remplaçants ont assuré. Les visiteurs ont même séduit, bien que l'ouverture du score signée Iker Luque (20 ans seulement) n'ait eu lieu qu'à un gros quart d'heure du terme.

Auteurs d'une bonne première période, les Colchoneros ont fait le break une poignée de minutes plus tard grâce à Cubo (18 piges !). La qualification en Ligue des champions est donc proche, le Real Betis se trouvant à 13 points. À noter que les deux buteurs, entrés en jeu, faisaient leur première apparition avec les Matelassiers et qu'Antoine Griezmann est sorti du banc à la 73e.

### ●BUNDESLIGA

## LE BAYERN FREINÉ PAR HEIDENHEIM

Le Bayern Munich a été tenu en échec sur la pelouse du dernier de Bundesliga, Heidenheim. Déjà tournés vers la demi-finale retour de Ligue des champions contre le PSG, les Bavarois ont largement fait tourner leur effectif.

Menés 2-0 à la demi-heure de jeu, ils sont revenus grâce à un doublé de Leon Goretzka (44e, 57e). Heidenheim a repris l'avantage à la 76e minute, avant que le Bayern n'arrache le nul dans le temps additionnel sur un but contre son camp (90e+10).

Dans les autres matchs, Stuttgart a arraché un nul spectaculaire contre Hoffenheim (3-3) et Francfort s'est incliné face à Hambourg (1-2).

### ●CHAMPIONSHIP

## IPSWICH REMONTE EN PREMIER LEAGUE

Toutes les bonnes choses ont une fin. Y compris la série de montées de Wrexham. Après trois promotions successives, le club gallois a échoué à se qualifier pour les play-off de Championship. L'équipe d'Issa Kaboré a été tenue en échec par Middlesbrough avant-hier (2-2) et conclut la saison à la septième place... à deux points du top 6 tant espéré. Le club devra donc passer une deuxième saison en Championship avant d'espérer goûter à la Premier League. En revanche, Ipswich a rempli sa mission : vainqueur de QPR sans trembler (3-0), le club d'Ed Sheeran remonte dans l'élite et accompagne Coventry. Au nez et à la barbe de Millwall, qui termine avec un petit point de moins et qui devra passer par les redoutables play-off. Le club londonien jouera la montée dans les prochaines semaines : il faudra d'abord écarter Hull City en demi-finales, puis se débarrasser de Southampton ou Middlesbrough à Wembley.

### ●ITALIE

## VENISE VA RETROUVER LA SERIE A

Les hommes de Giovanni Stroppa ont officiellement validé leur ticket direction la Serie A ce vendredi, après leur nul sur le



terrain de La Spezia (2-2). Ce petit point leur a permis de prendre une avance suffisante mathématiquement sur Monza, troisième, désormais à quatre points, à une journée de la fin. Deuxième, Frosinone est en position idéale pour être la deuxième équipe à monter, mais tout se jouera lors de la dernière journée de la semaine prochaine.

## LIGUE 2 AMATEUR

# Suspense total pour les play-offs

*Une fin de saison vraiment intense. Ce genre de dernière journée avec un duel direct pour la montée, c'est exactement ce qui fait le charme des championnats amateurs : tout peut basculer sur 90 minutes, entre pression, calculs et nerfs solides.*

**A** une journée du dénouement, la course à l'accession directe et aux places de barragistes est totalement relancée dans le groupe Centre-Est de la Ligue 2 amateur de football, à l'issue des résultats la 29e journée disputée avant-hier, qui ont vu le leader, l'US Biskra (61 pts), préserver son avance de deux points sur ses poursuivants immédiats, l'US Chaouia et le MO Bejaia (59 pts chacun). Le leader, US Biskra, a conservé sa première place en s'imposant en déplacement face au CR Béni Thour (2-0), totalisant désormais 61 points. Un succès précieux qui permet aux hommes de Samir Zaoui d'avoir deux longueurs d'avance à une journée du terme.

Derrière, l'US Chaouia et le MO Bejaia (59 pts chacun) restent au contact après leurs victoires respectives face à la JSD Jijel (3-1) et à l'USM Annaba (1-0). Les deux formations entretiennent ainsi le suspense, non seulement pour la première place, synonyme d'accession directe en Ligue 1 professionnelle, mais également pour la qualification aux play-offs réservés aux deuxième et troisième du classement.



La 30e et dernière journée, prévue samedi prochain, s'annonce décisive avec, au programme, un choc direct entre l'US Biskra et l'US Chaouia, dans une rencontre qui pourrait désigner le champion. Une victoire ou un nul de Biskra lui assurerait l'accession directe, tandis qu'un succès de l'US Chaouia relancerait totalement la hiérarchie.

De son côté, le MO Bejaia, en embuscade, recevra le NRB Béni Oulbane avec l'obligation de s'imposer et d'attendre un faux pas du leader pour espérer accéder directement à l'élite. En revanche, le CA Batna (4e, 57 pts) a vu ses chances d'intégrer le trio de tête s'amenuiser après sa défaite face à l'AS Khroub (0-1), laissant ainsi le trio de tête se

détacher. Dans les autres rencontres, la JS Bordj Menaiel a battu le NRB Teleghma (4-2), le MSP Batna a largement dominé le MO Constantine (5-0), tandis que le NRB Béni Oulbane s'est imposé face au NC Magra (4-0). Le match entre HB Chelghoum Laïd et IB Khemis El Khechna s'est terminé sur un score de parité (3-3).

En bas de tableau, si le sort du HB Chelghoum Laïd et de l'IB Khemis El Khechna est déjà scellé avec leur relégation en Inter-régions, la lutte pour éviter la dernière place de relégable demeure néanmoins disputée. Plusieurs formations restent sous pression pour terminer la saison le plus haut possible et éviter toute position de fin de tableau encore préoccupante. C'est notamment le cas de la JS Bordj Menaiel et l'AS Khroub (32 pts), auxquels s'ajoutent le MSP Batna et le MO Constantine (33 pts), séparées par un faible écart de points et encore exposées à un possible recul au classement lors de l'ultime journée.

Cette bataille à distance reste donc ouverte, dans l'attente du dénouement de la 30e journée, qui fixera définitivement l'ordre final du bas de tableau.

## LIGUE 1

# La 28<sup>e</sup> journée décalée aux 7 et 8 mai

La 28e journée de Ligue 1 Mobilis a été programmée les 7-8 mai courant, a annoncé avant-hier la Ligue de football professionnel (LFP). Le coup de starter sera donné le jeudi 7 mai, avec le déroulement des trois premières rencontres inscrites au programme de cette 28e journée, à savoir : ES Mostaganem - JS Saoura (16h00), Paradou AC - CS Constantine (16h00) et MC Oran - ASO Chlef (20h00).

Des péripéties qui se poursuivront le lendemain, avec le déroulement de quatre autres rencontres, dont le choc JS Kabylie - ES Sétif, entre deux grosses cylindrées au riche palmarès, au moment où le leader MC Alger tentera d'assurer officiellement le dixième titre de son histoire, en accueillant le MB Rouissat, au stade Ali Amar de Douéra (17h45). Par ailleurs, la LFP a annoncé le report à une date ultérieure du derby algérois entre l'ES Ben Aknoun et l'USM Alger, pour permettre à ce dernier de bien préparer la finale "aller" de la Coupe de la Confédération, face aux Egyptiens du Zamalek.

Un chaud duel continental, prévu le samedi 9 mai, à partir de 20h00 au



stade du 5-Juillet, alors que le match "retour" se jouera une semaine plus tard au Caire, soit le 16 mai. Un rendez-vous que les Rouge et Noir devraient aborder avec le moral au beau fixe, eux qui viennent de remporter la dixième Coupe d'Algérie de leur histoire, en battant le CR Belouizdad (2-1), au stade Nelson Mandela de Baraki (Alger).

### Jeudi, 7 mai 2026 :

ES Mostaganem - JS Saoura (16h00)  
Paradou AC - CS Constantine (16h00)  
MC Oran - ASO Chlef (20h00)

### Vendredi, 8 mai 2026 :

O. Akbou - CR Belouizdad (16h00)  
USM Khenchela - MC El Bayadh (16h00)  
JS Kabylie - ES Sétif (16h00)  
MC Alger - MB Rouissat (17h45)  
ES Ben Aknoun - USM Alger (reporté).

## CR BELOUIZDAD

# Madar Holding secoue la gouvernance

Coup de théâtre dans la maison CR Belouizdad. Dans un communiqué diffusé, hier, Madar Holding a annoncé une profonde réorganisation de la direction du club algérois, avec la fin des fonctions du président du conseil d'administration, Badr Eddine Souahal. Dans la foulée, un nouveau conseil d'administration a été installé. Il est composé de Mohamed Arar, Hussein Hadjous, Abdelkrim Bensalam, et Abdesalem

Bekkourcha, auxquels s'ajoute Yacine Takout, également intégré à la nouvelle structure dirigeante. Mais la première réunion du nouveau conseil n'a pas tardé à réserver son lot de rebondissements : Arar Mohamed s'est retiré de la configuration, laissant finalement sa place... à Badr Eddine Souahal, qui effectue ainsi un retour express dans l'organigramme. Autre décision forte : la nomination de Djaber Naamoun au

poste de directeur sportif du CRB. L'intéressé se voit confier des prérogatives élargies pour piloter la gestion sportive de l'équipe première. À travers cette refonte, Madar Holding affiche clairement ses ambitions : remettre de l'ordre dans la structure du club et relancer une dynamique sportive capable de ramener le CRB vers les sommets, en Algérie comme sur la scène continentale.

## FINALE DE LA COUPE DE LA CAF

### Les arbitres désignés

La Confédération africaine de football a annoncé avant-hier la désignation des arbitres chargés de diriger les matchs aller et retour de la finale de la Coupe de la Confédération africaine de football, opposant l'USM Alger et le Zamalek du Caire, prévus les 9 et 16 mai en cours.

La Commission des arbitres de l'instance africaine a confié le match aller, programmé le 9 mai au stade du 5-Juillet 1962 à Alger (22h00, heure du Caire), à l'arbitre mauritanien Dahane Beida. Il sera assisté de l'Angolais Gilson dos Santos (assistant 1) et du Camerounais Elvis Noupue (assistant 2), tandis que le Mauritanien Abdelaziz Bouh officiera en tant que quatrième arbitre.

A la VAR, l'arbitre ghanéen Daniel Laryea sera assisté du Mauritanien Boubacar Sarr et du Kényan Meshack Medie. Le match retour, prévu le 16 mai au stade international du Caire, sera dirigé par l'arbitre gabonais Pierre Ghislain Atcho, assisté de son compatriote Boris Marlais (assistant 1) et d'Amos Ndong (assistant 2), alors que Patrick Mbaïa sera le quatrième arbitre. Enfin, la gestion de la VAR lors de la manche retour a été confiée à l'arbitre tunisien Haythem Guirat, assisté de Maria Rivet et Carine Fomo.

## CHAMPIONNATS D'AFRIQUE DE LUTTE

### 11 médailles pour l'Algérie

La sélection algérienne (messieurs/dames) de lutte a décroché onze médailles (3 or, 7 argent et 1 bronze) aux épreuves de lutte gréco-romaine des Championnats d'Afrique 2026, disputées vendredi dernier en Alexandrie (Egypte).

Les médailles d'or ont été l'oeuvre de Badr El Islam Mahdaoui (55 kg), Abdeldjabbar Djebbari (63 kg) et Fadi Rouabah (97 kg), alors que les médailles d'argent ont été remportées par Abdelkarim Fergat (60 kg), Fayçal Benfredj (67 kg), Abdelmalek Merabet (72 kg), Chawki Douache (77 kg) Haïthem Issaâd (82 kg), Bachir Sid Azara et Djamilia Achwak Tekouk (57 kg). Une moisson bonifiée par la breloque en bronze de Chaïma Chebila, après sa troisième place chez les moins de 53 kilos, en lutte féminine.

A noter que Badr El Islam Mahdaoui a réussi une belle confirmation, en gagnant une deuxième médaille d'or chez les seniors, après celle qu'il remportée la veille chez les moins de 20 ans. En effet, les épreuves des seniors ont été précédées par celles des moins de 17 ans et celles des moins de 20 ans, disputées au cours des quatre premiers jours de compétition.

La sélection nationale avait commencé par glaner 14 médailles chez les U17 (6 or, 5 argent et 3 bronze), avant d'enchaîner avec 17 autres breloques chez les U20 (2 or, 13 argents et 2 bronzes).

La délégation algérienne est présente en Egypte avec un effectif de 53 lutteurs et lutteuses, engagés dans différentes catégories d'âge (moins de 17 ans, moins de 20 ans et seniors), en lutte libre, gréco-romaine et féminine.





Page réalisée  
par Souiki Sidali



La plage du Cimetière à Ain Bénian a récemment changé de couleur, avec une eau rougeâtre qui inquiète les habitants. Des vidéos ont circulé en ligne, poussant les autorités à ouvrir une enquête. Plusieurs pistes sont étudiées, comme une pollution industrielle, des eaux usées ou un phénomène naturel. Des analyses sont en cours pour comprendre l'origine exacte. En attendant, même si la plage n'est pas fermée, la prudence est recommandée, surtout à l'approche de l'été où beaucoup de familles viennent s'y baigner. Avec plus de 569k vues, les internautes se disent inquiets, certains évoquant un danger pour la santé.



Une attaque filmée visant un magasin à Oran a conduit à l'arrestation rapide d'un suspect par la police. Avec plus de 33k vues, les internautes saluent la réactivité des forces de l'ordre mais réclament plus de sécurité. La diffusion de la vidéo a accéléré l'intervention policière, illustrant l'impact des images dans la mobilisation rapide des forces de l'ordre.



Une vidéo montrant une grande quantité de nectarines en bon état jetées à la poubelle a provoqué une vive indignation en ligne, dépassant les 4 300 vues. L'auteur de la vidéo exprime son regret face à ce gaspillage, estimant que ces fruits auraient pu être distribués à des personnes dans le besoin. Les internautes dénoncent le gaspillage alimentaire et appellent à une meilleure gestion des invendus. Cette scène relance le débat sur le gaspillage et l'absence de mécanismes efficaces de redistribution alimentaire.

## 9/10 VIDÉO POLÉMIQUE

La Direction de l'éducation de la wilaya d'Aïn Témouchent a décidé la suspension immédiate de la directrice du CEM Boussaïd Aïcha. Cette mesure fait suite à la diffusion d'une vidéo montrant des activités jugées contraires aux valeurs éducatives lors de la célébration de la Journée du savoir. Ils pratiquaient le «tabrah», une forme d'animation festive par l'usage d'argent jugée inappropriée dans un cadre scolaire. Une enquête administrative est en cours afin d'identifier les responsabilités. Avec plus de 287k vues, les internautes s'indignent face aux scènes jugées inappropriées.



## 8/10 HIT EN FORCE

DJ Sem, le chanteur zenkaoui Djalil Palermo et le rappeur Adlene ont collaboré dans une nouvelle chanson, intitulée «Fihakhir», proposant un mélange d'ambiances urbaines et d'énergies positive. Le clip a déjà dépassé les 234K vues en seulement 2 jours, confirmant son bon démarrage sur les plateformes. Les internautes saluent l'énergie du morceau et la collaboration réussie, même si certains restent partagés sur le style.

## 5/10 LE VITILIGO ET LES IDÉES REÇUES

Une femme à la peau ébène atteinte de vitiligo a partagé une photo avant/après, avec la légende : «Et il y a toujours des gens qui croient que Michael Jackson a changé de visage». Son message relance un débat fréquent. Certains internautes approuvent, estimant que le vitiligo peut transformer radicalement l'apparence. D'autres critiquent une simplification excessive, rappelant que le cas de Michael Jackson ne se limite pas à la dépigmentation. En réalité, le chanteur a été diagnostiqué avec le vitiligo et le lupus, maladies confirmées après sa mort. Le vitiligo explique l'éclaircissement progressif de sa peau, mais les changements de son visage seraient aussi liés à des interventions chirurgicales. Avec plus de 8 500 réactions, l'opinion publique reste divisée : entre empathie face à une maladie visible et suspicion envers les transformations esthétiques, le débat révèle surtout une méconnaissance des faits médicaux.

## 4/10 IDENTITÉ ET PERCEPTION

Le chef des forces armées ougandaises, Muhoozi Kainerugaba, a affirmé après un test ADN qu'il possède 14 % de gènes grecs, 19 % somaliens et 7 % anglais, le reste étant «secret». Fils du président Yoweri Museveni, il a partagé ces résultats sur X en évoquant un lien supposé avec Alexandre le Grand. Très actif et souvent controversé en ligne, il a multiplié les déclarations politiques et diplomatiques provocatrices, suscitant de nombreuses réactions sur les réseaux sociaux. Avec plus de 4 800 réactions, certains internautes ont relancé un débat sur une forme de fierté ou de valorisation perçue lorsque certains ressortissants des pays du «tiers monde» revendiquent des liens avec des figures ou pays européens. Ils estiment que ce type de discours contraste avec la moindre reconnaissance accordée aux personnalités issues de leurs pays. D'autres y voient surtout une recherche de prestige symbolique à travers des références historiques occidentales. Cette lecture reflète davantage des perceptions culturelles et historiques complexes qu'une règle générale.

## 2/12 EXEMPLE DE RESPONSABILITÉ

Une publication partagée par une page égyptienne très suivie par les internautes des différents pays arabes, rappelle qu'en décembre 2021, le secrétaire présidentiel sud-coréen Kim Jin-kook a démissionné en moins de 24h après que son fils a utilisé son nom pour tenter d'obtenir un emploi. Les CV du fils proposaient indûment des faveurs gouvernementales en échange d'embauches, provoquant un scandale. Cet incident met en lumière la sensibilité politique sud-coréenne face au trafic d'influence. Avec plus de 2 900 réactions, les internautes saluent la réaction rapide de Kim Jin-kook, perçue comme un exemple de responsabilité politique. Ils s'indignent en parallèle de l'existence de pratiques similaires dans plusieurs pays arabes, où le népotisme resterait souvent impuni. Cette comparaison révèle surtout un écart dans l'application des normes d'éthique publique, plus que leur existence.

## 1/10 IDIR, MÉMOIRE VIVANTE



Une publication d'hommage consacrée à Idir, chanteur emblématique de la culture kabyle décédé le 2 mai 2020 à Paris, a suscité une forte émotion en ligne. Six ans après sa disparition, le message a dépassé les 200 réactions, témoignant de l'attachement durable du public à son œuvre. Artiste majeur de la chanson berbère, il reste associé à des titres intemporels comme «A Vava Inouva», symbole d'identité et d'ouverture culturelle. Les internautes expriment nostalgie et respect, rappelant qu'Idir demeure une voix éternelle de la culture kabyle et de la musique universelle.

## 7/10 COUSCOUS PRINTANIER AUX FÈVES

Le couscous aux fèves, spécialité printanière de Kabylie, revient sur les tables avec sa recette simple et légère. Connue sous plusieurs noms comme mesfouf ou afourou, il se prépare avec seulement trois ingrédients principaux : semoule, fèves fraîches et petits pois. Cuits séparément à la vapeur puis mélangés, le tout est relevé d'huile d'olive et parfois accompagné de produits laitiers ou de légumes frais. La cheffe Nora Sadki propose une version rapide, parfumée notamment au thym, qui met en valeur ce plat traditionnel, savoureux et de saison. Avec plus de 65k vues, des internautes saluent une recette simple, saine et nostalgique qui rappelle les saveurs authentiques du printemps.



## LUTTE CONTRE LES FEUX DE FORÊT ET SAISON ESTIVALE

# LA PROTECTION CIVILE PEAUFINE SON PLAN

**Le directeur général de la Protection civile, le colonel Boualem Boughelaf, a rappelé que la lutte contre les feux de forêt, de palmeraies et de cultures agricoles, ainsi que la surveillance des plages sont des «missions collectives impliquant l'ensemble des acteurs».**

La Direction générale de la Protection civile a organisé, hier, à Aïn Témouchent, une rencontre nationale consacrée à la lutte contre les feux de forêt et à la sécurisation de la saison estivale, en présence de l'ensemble des directeurs de wilaya, ainsi que de plusieurs directeurs centraux des services de la Protection civile. Le directeur général de la Protection civile, le colonel Boualem Boughelaf, a indiqué, lors de la supervision de cet événement, que cette rencontre vise à évaluer la saison 2025 et à préparer celle de 2026, notamment en ce qui concerne la lutte contre les feux de forêt et le dispositif sécuritaire de surveillance des plages. Après avoir souligné que cette saison «présente un caractère particulier, les fortes pluies enregistrées récemment dans le pays ayant contribué à améliorer le couvert végétal et à réaliser une production agricole notable», le colonel Boughelaf a estimé que «cette situation, bien qu'encourageante sur les plans environnemental et économique, constitue un indicateur de risques potentiels de grands incendies, notamment dans les zones forestières et les cultures agricoles, ce qui rend notre vigilance plus nécessaire que jamais». Il a également précisé que «chaque année, après la fin de la saison de lutte contre les feux de forêt, de palmeraies et de cultures agricoles, les services de la Protection civile tirent des enseignements et acquièrent une expérience supplémentaire



tant sur le plan préventif que préparatoire, ce qui nous permet d'améliorer nos performances face à ces risques en mobilisant tous les moyens humains et matériels disponibles».

### DISPOSITIFS OPÉRATIONNELS EFFICACES

Le colonel Boughelaf a affirmé que «l'expérience accumulée par les services de la Pro-

tection civile a permis de concevoir et de déployer des dispositifs opérationnels efficaces, notamment les colonnes mobiles, les équipes régionales d'intervention dans les feux de forêt, les moyens aériens et les unités opérationnelles réparties sur l'ensemble du territoire national». Il a rappelé que la lutte contre les feux de forêt, de palmeraies et de cultures agricoles, ainsi que la surveillance des plages sont des «mis-

sions collectives impliquant l'ensemble des acteurs, civils et militaires, à travers une coordination efficace, une coopération fructueuse et la conjugaison des efforts, permettant ainsi d'obtenir des résultats positifs notables». Dans ce contexte, il a salué «le soutien constant des autorités locales pour la réussite de la saison estivale et la préservation des richesses nationales». Et d'ajouter : «Ces succès ne doivent pas être un motif de relâchement, mais au contraire une source de motivation pour poursuivre les efforts, renforcer le niveau de préparation, améliorer les dispositifs de réponse et accroître l'efficacité des dispositifs de sécurité à travers la concrétisation de nouveaux projets et mesures, tels que l'étude et l'adoption d'un protocole d'intervention dans les feux de forêt, notamment sur le plan logistique, ainsi que l'activation de la plateforme numérique de suivi des colonnes mobiles et des détachements régionaux». Le directeur général de la Protection civile, accompagné du wali d'Aïn Témouchent, Mabrouk Ouled Abdennebi, a également donné le coup d'envoi d'une caravane de sensibilisation à la prévention des feux de forêt et aux dangers de la baignade en mer et dans les plans d'eau. Il a aussi assisté à une cérémonie de distinction de la famille médiatique locale de la wilaya, organisée dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse, coïncidant avec le 3 mai de chaque année.

R. N. /APS

## 44<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DU DÉCÈS DE MOHAMED-SEDDIK BENYAHIA

### Un diplomate chevronné



La wilaya de Jijel a commémoré, hier, le 44<sup>e</sup> anniversaire de la mort de Mohamed-Seddik Benyahia (1932-1982), le diplomate chevronné et l'homme des dossiers difficiles. Le directeur de wilaya des moudjahidine et des ayants droit, Hocine Khaldi, a indiqué, dans une allocution prononcée lors de la rencontre organisée à cette occasion à l'Université de Jijel, qui porte le nom du défunt, que Benyahia laisse le souvenir d'un «homme des dossiers difficiles, d'un diplomate aguerri et d'un homme de paix éminent». Khaldi a rappelé que le moudjahid Mohamed-Seddik Benyahia avait été décrit par son compagnon, le moudjahid Redha Malek, dans ses mémoires, comme étant «d'une

grande intelligence et d'une infinie dignité en raison de sa capacité exceptionnelle à rédiger des textes juridiques et politiques avec une précision extrême, soucieux du moindre détail». Le regretté Mohamed-Benyahia avait, d'ailleurs, été surnommé «l'homme de la virgule» en raison de son style très minutieux lors des négociations diplomatiques et de la grande attention qu'il accordait aux détails, y compris à la ponctuation des textes officiels. Durant les accords d'Evian, une virgule pouvant changer le sens d'une clause, Benyahia analysait et pesait chaque mot avec précision, selon le directeur des moudjahidine et des ayants droit. Pour sa part, le Pr Bilal Aïssani, ensei-

gnant à l'Université de Jijel, a souligné que le défunt Mohamed-Seddik Benyahia était «l'un des architectes de la diplomatie algérienne, menant avec succès différentes médiations, comme lors de la première guerre du Golfe entre l'Irak et l'Iran, ainsi que pour la libération, le 20 janvier 1981, des otages américains retenus en Iran». Mohamed-Seddik Benyahia est «reconnu internationalement comme un homme de paix et l'artisan des médiations réussies», a ajouté le même universitaire. Pour rappel, le regretté Benyahia, qui se distinguait par sa sagesse et sa sagacité, a occupé de nombreuses hautes fonctions au service de l'Etat algérien. Il fut, en effet, ambassadeur d'Algérie à Moscou, ministre de l'Information et de la Culture, ministre de l'Enseignement supérieur, ministre des Finances et ministre des Affaires étrangères. Le défunt avait trouvé la mort le 3 mai 1982 dans un accident d'avion, à une cinquantaine de kilomètres de la frontière entre l'Irak et la Turquie, alors qu'il voyageait dans le cadre d'une mission diplomatique destinée à résoudre le conflit entre l'Irak et l'Iran. Notons qu'à l'occasion du 44<sup>e</sup> anniversaire de la disparition de Mohamed-Seddik Banyahia, une exposition spécialement dédiée au parcours de cette personnalité a été organisée dans le hall de la salle des conférences de l'Université de Jijel.

## COOPÉRATION SÉCURITAIRE

### Des policiers africains en formation à Alger

Une délégation de l'Académie de police du Rwanda a effectué, hier, une visite d'étude à l'Ecole supérieure de police Ali-Tounsi, à Alger, dans le cadre d'une session de formation à laquelle prennent part 47 cadres supérieurs issus des corps de police africains. Le directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Ali Badaoui, a déclaré, à cette occasion, que cette visite vise à «renforcer la coopération bilatérale entre les polices algérienne et rwandaise, tout en ouvrant de plus larges perspectives avec les pays africains frères pour l'échange d'expertises et la diversification des initiatives de coopération». Il a, à ce propos, affirmé que l'Algérie «n'a eu de cesse d'œuvrer avec détermination à la consolidation de la cohésion africaine et à la promotion du développement dans les pays du continent, en s'appuyant sur les ressources humaines et matérielles dont elle dispose», une orientation portée par «le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à travers ses décisions prises en faveur des pays africains dans divers domaines». Le DGSN a également souligné que les profondes mutations que connaît le monde et les défis communs rencontrés, notamment en matière de cybersécurité et de criminalité transnationale organisée, «placent les stratégies de gouvernance, la



modernisation des systèmes juridiques, le renforcement des capacités, la formation spécialisée ainsi que le développement de la coopération informationnelle et technique au premier rang des priorités que les pays africains doivent consacrer». Badaoui a, en outre, mis en exergue l'importance d'une formation approfondie dans ces domaines, relevant que «chaque expérience, dans son contexte national, régional ou continental, est à même de faire la différence et d'apporter une valeur ajoutée à un modèle plus inclusif». De son côté, l'ambassadeur du Rwanda en Algérie, Vincent Karega, a mis en avant l'importance de cette visite d'étude, qui s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations algéro-rwandaises, soulignant la volonté des deux pays «d'œuvrer conjointement au renforcement de la coopération bilatérale et africaine dans ses dimensions sécuritaire, politique, économique et culturelle».